

Analyse des Besoins Sociaux

Lannion Trégor
Communauté

Portrait social



novembre 2021





Avant-propos _____ p.4

Prise en main du document _____ p.6

Méthodologie _____ p.7

Présentation du territoire d'étude _____ p.8

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement _____ p.11

Le logement _____ p.37

Les niveaux de vie _____ p.51

Les ressources du territoire _____ p.60

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s) _____ p.63

LES ENFANTS

Les mineurs _____ p.78

La petite enfance _____ p.94

L'enfance _____ p.101

L'adolescence _____ p.102

LES JEUNES

Les jeunes adultes _____ p.107

Les jeunes actifs _____ p.116

LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant _____ p.129



LES SENIORS

Les 60 ans et plus _____	p.143
Les 55-64 ans _____	p.121
Les aînés de 75 ans et plus _____	p.129

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières	p.178
Les populations selon l'accès à la santé _____	p.194
Les personnes en situation de handicap _____	p.201

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents _____	p.206
Les personnes en emploi sur le territoire _____	p.230
Les établissements _____	p.242

Bibliographie _____	p.247
----------------------------	-------

Lexique _____	p.249
----------------------	-------



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant un titre ou un autre besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée «public». Celle-ci permet une démarche plus facilement

opérationnelle pour les services. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : «L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut «se faire oublier» ou être «invisible». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi «cachée» dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.

Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action.



Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des

associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.



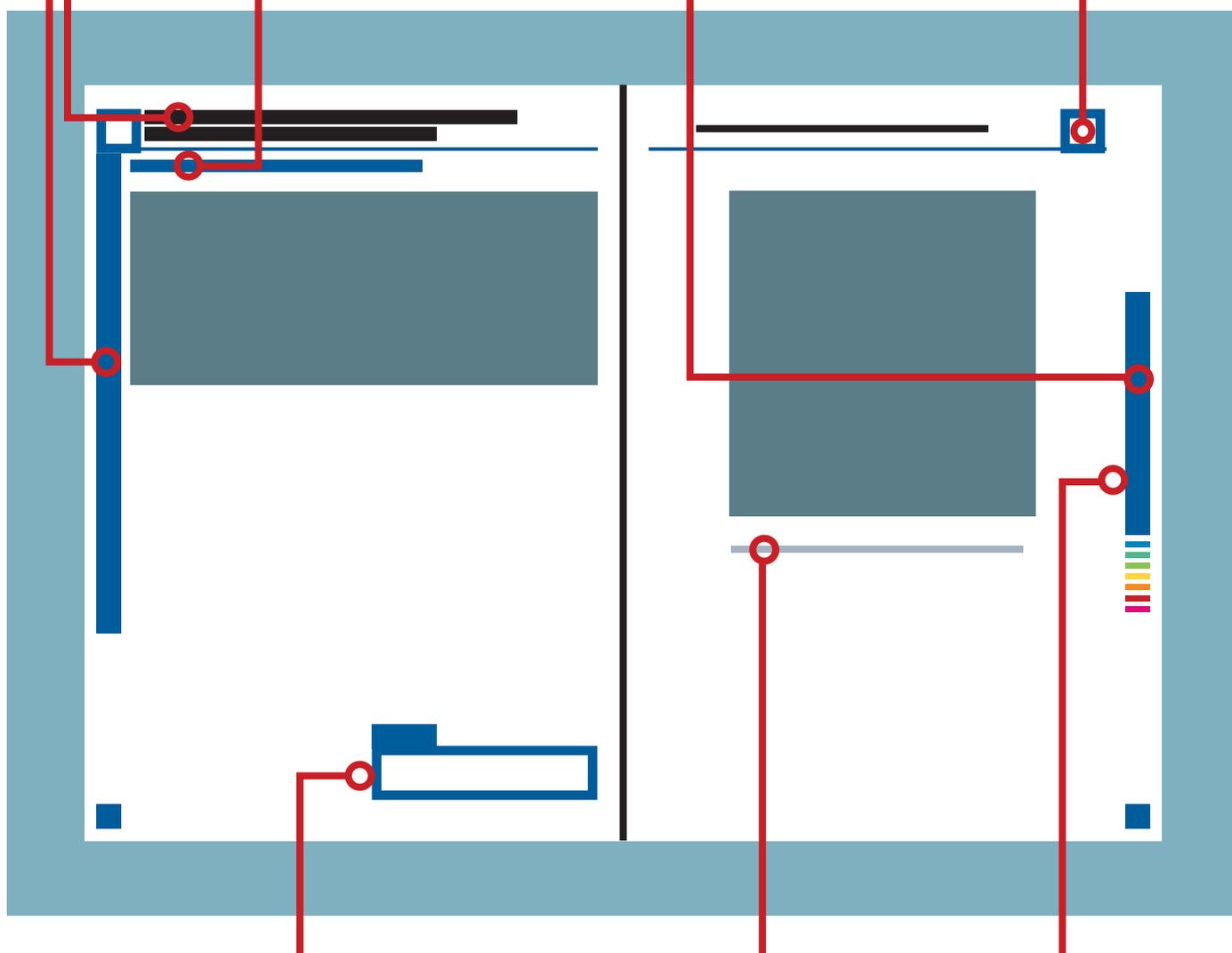
Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

1. Chapitre
2. Public
3. Questionnement
4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018 / Populations municipales 2018

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2017 et 2018. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2018. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2018 est prolongé. De même, le taux d'évolution de la part des résidences principales parmi l'ensemble des logements observé entre 2013 et 2018 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

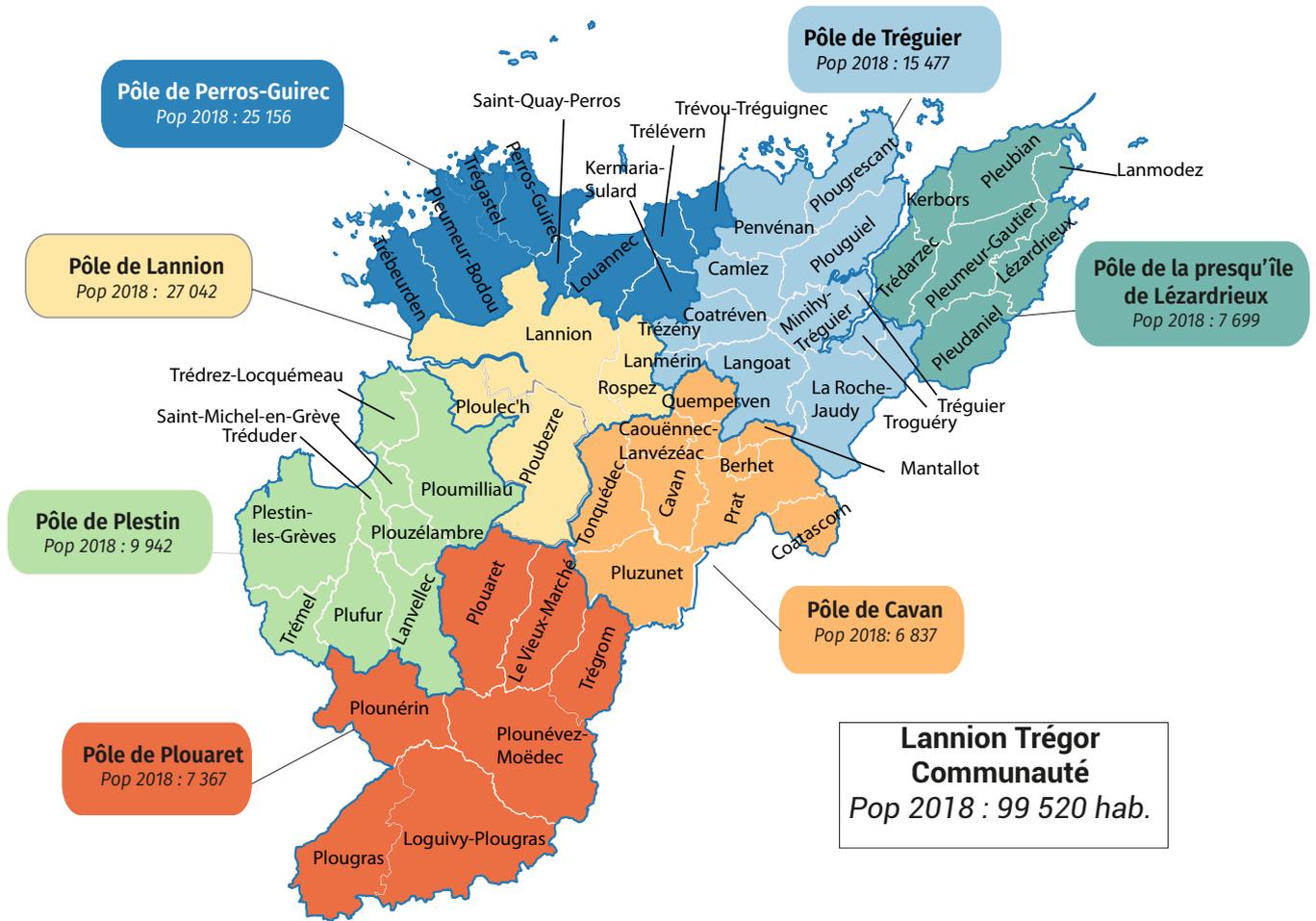
- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.



Les communes de Lannion Trégor Communauté



Située dans l'Ouest du département des Côtes d'Armor, Lannion Trégor Communauté se compose de 57 communes. 99 520 habitants sont recensés dans l'intercommunalité au RP 2018, dont 2 040 à Lannion et 7 065 à Perros-Guirec. 40 communes comptent à l'inverse moins de 2 000 habitants.

Les données les plus récentes en matière de chômage (en date du 30/09/2021) ne sont disponibles que pour les seules communes de Lannion et Perros-Guirec. Pôle Emploi ne diffuse en effet de données statistiques que pour les communes comptant plus de 5 000 habitants.

La source «DARES» diffuse des données moins récentes (31/12/2020) mais disponibles pour l'ensemble des communes. Les données sont brutes et arrondies au multiple de 5 (à l'exception des effectifs inférieurs à 7 pour lesquels leur valeur a été imputée à 0 afin de respecter le secret statistique).

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPEMENT

- Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____ p.11
- La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? _____ p.17
- Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.29
- Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.37

LE LOGEMENT

- Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.40

LES NIVEAUX DE VIE

- Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.56
- Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.61
- Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ? _____ p.64

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Quelles sont les ressources financières du territoire ? _____ p.65

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.

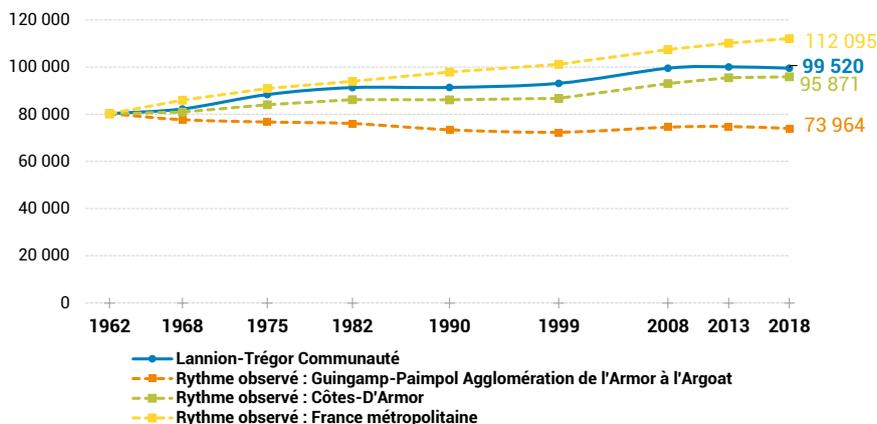


Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?



Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Lannion-Trégor Communauté si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

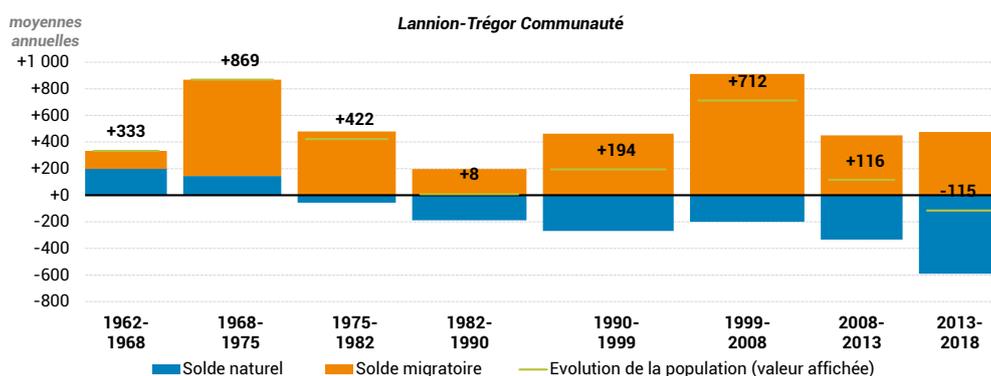
Lecture : Lannion-Trégor Communauté compte 99 520 habitants en 2018. Si Lannion-Trégor Communauté avait suivi le rythme d'évolution observé sur Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat, sa population serait de 73 964 habitants en 2018.

Lannion-Trégor Communauté compte 99 520 habitants en 2018 contre 80 255 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Lannion-Trégor Communauté a gagné 19 265 habitants, soit en moyenne une augmentation de 344 habitants par an (+0,4%). Si Lannion-Trégor Communauté avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 112 100 habitants en 2018, soit 12 580 habitants supplémentaires.

Entre 2013 et 2018, Lannion-Trégor Communauté a connu une diminution de sa population de -0,1% par an : -0,6% par an dû au solde naturel et +0,5% par an dû au solde migratoire. Le solde migratoire, positif, ne participe qu'à une atténuation de la baisse de la population.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2018 de -115 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel négatif, soit -591 personnes par an et par un solde migratoire positif de +475 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (1 350 décès par an en moyenne, soit 14 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (760 naissances par an en moyenne, soit 8 naissances pour 1 000 habitants) observés à Lannion-Trégor Communauté entre 2013 et 2018, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif (-590 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2018, il est positif puisque l'on observe un excédent de 480 arrivées (au regard des départs) chaque année.

Ainsi, le solde naturel est le principal facteur explicatif de l'évolution démographique sur Lannion Trégor Communauté.



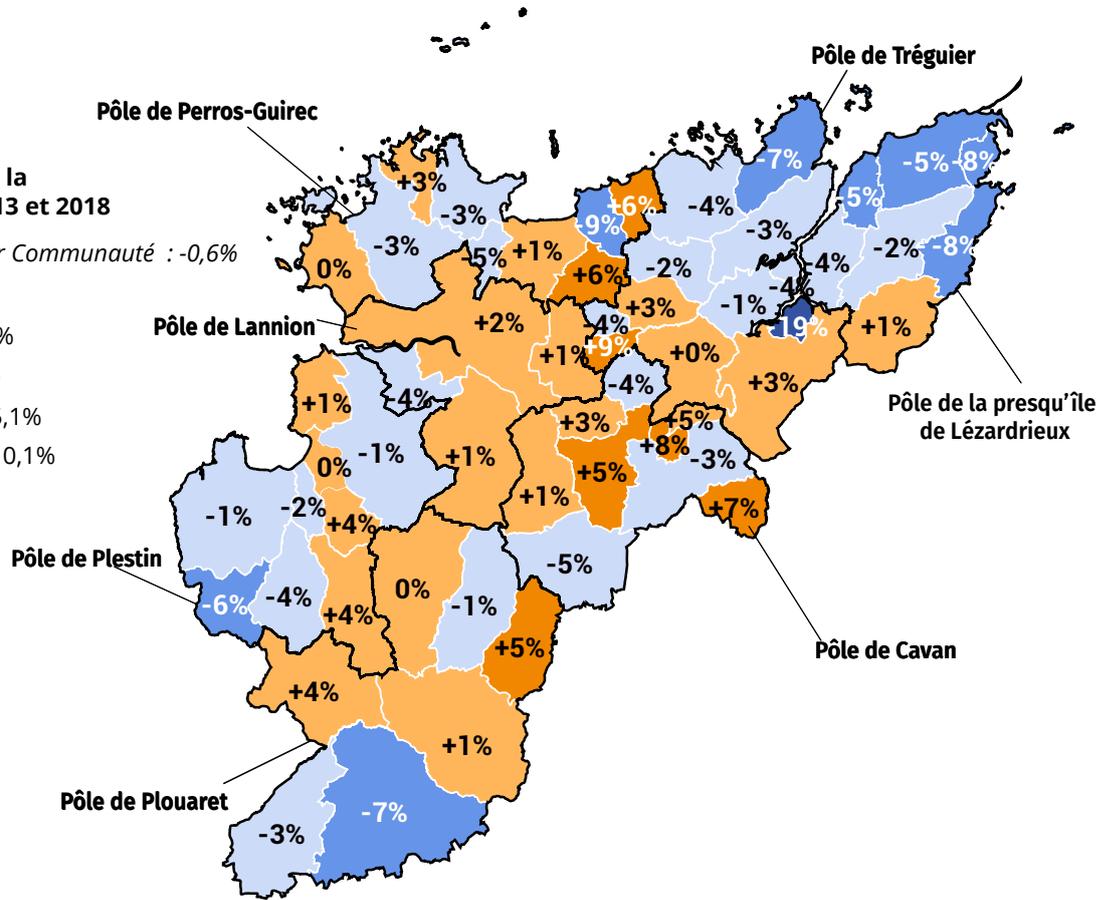
Évolution de la population entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Taux de variation de la population entre 2013 et 2018

Moyenne Lannion Tregor Communauté : -0,6%

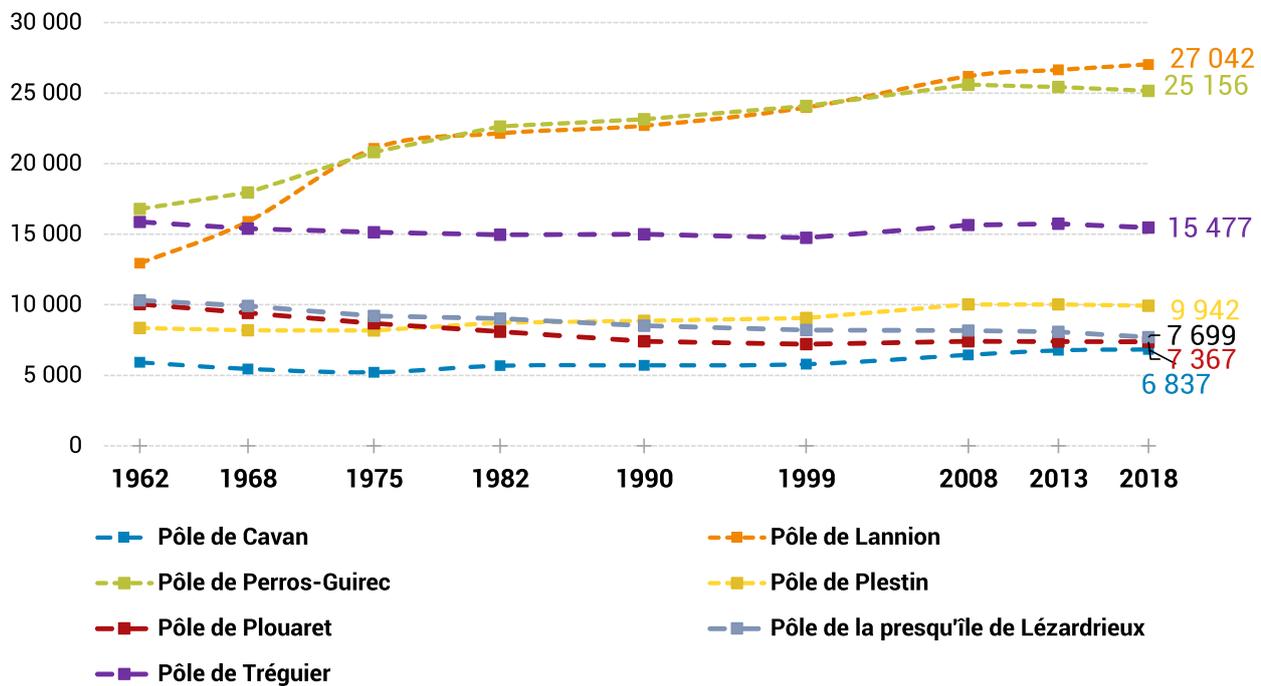
- +5% et plus
- Entre 0% et 4,9%
- Entre -5% et 0%
- Entre -10% et -5,1%
- Entre -19% et -10,1%





Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Les pôles de Lannion et Perros-Guirec ont connu un fort développement démographique au cours des années 1960 au contraire des autres pôles de Lannion-Trégor Communauté.

Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas

	Population municipale									Taux d'évolution en %	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	1962-2018	2013-2018
Pôle de Cavan	5 921	5 457	5 218	5 682	5 710	5 788	6 452	6 769	6 837	+15,5	+1,0
Pôle de Lannion	12 945	15 900	21 079	22 152	22 693	23 983	26 197	26 648	27 042	+108,9	+1,5
Pôle de Perros-Guirec	16 790	17 965	20 819	22 634	23 151	24 098	25 598	25 442	25 156	+49,8	-1,1
Pôle de Plestin	8 351	8 188	8 177	8 746	8 873	9 065	10 027	10 017	9 942	+19,1	-0,7
Pôle de Plouaret	10 050	9 418	8 682	8 099	7 419	7 206	7 410	7 400	7 367	-26,7	-0,4
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	10 319	9 922	9 217	9 028	8 513	8 215	8 176	8 080	7 699	-25,4	-4,7
Pôle de Tréguier	15 879	15 405	15 146	14 954	14 998	14 750	15 657	15 740	15 477	-2,5	-1,7
Lannion-Trégor Communauté	80 255	82 255	88 338	91 295	91 357	93 105	99 517	100 096	99 520	+24,0	-0,6
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	79 713	77 154	76 173	75 545	72 906	71 873	74 007	74 293	73 464	-7,8	-1,1
Côtes-d'Armor	501 923	506 102	525 556	538 869	538 395	542 373	581 570	597 085	599 584	+19,5	+0,4
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	64 844 037	+39,7	+1,8

Valeurs supérieures à celle Lannion-Trégor Communauté

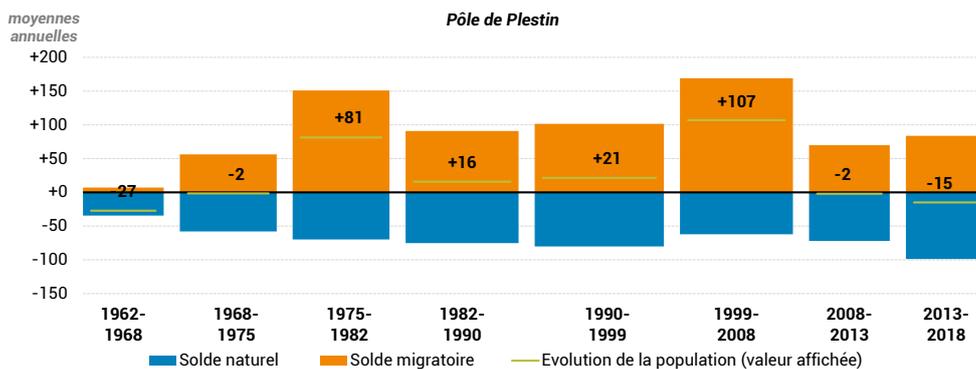
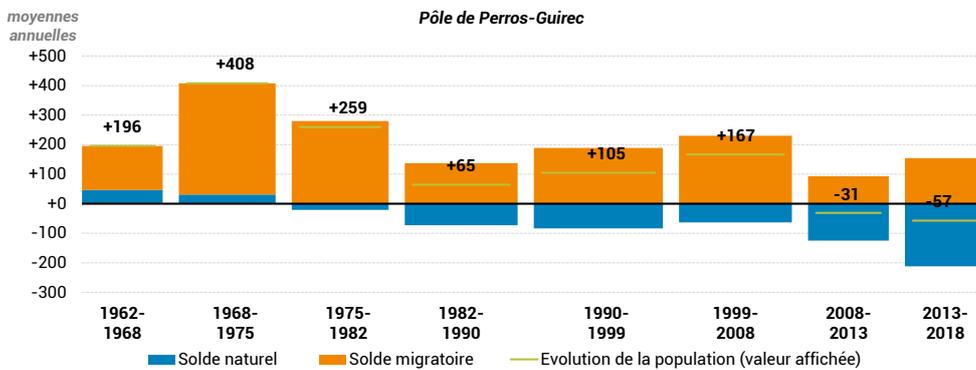
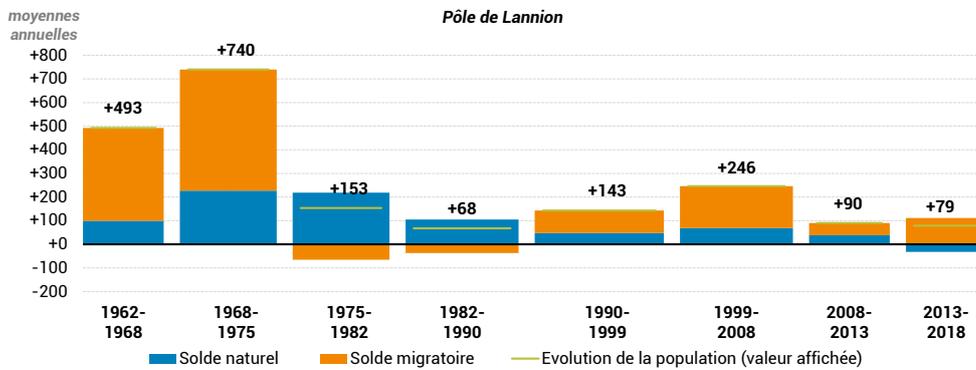
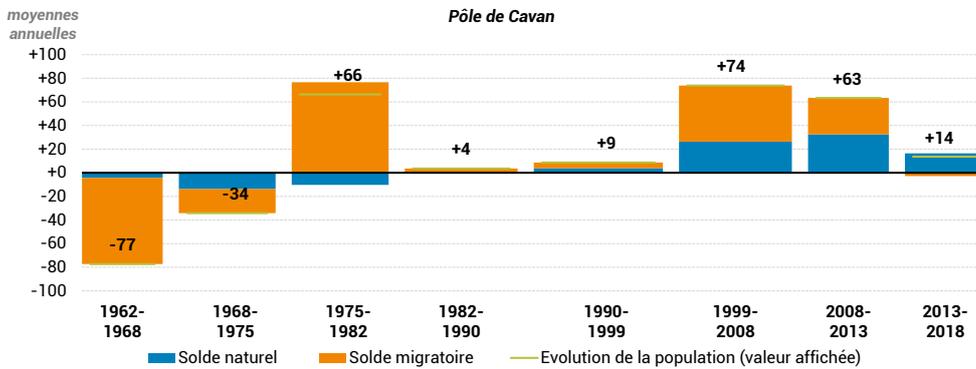
Lecture : Lannion-Trégor Communauté compte 99 520 habitants en 2018. Leur nombre a diminué de -0,6% entre 2013 et 2018.



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

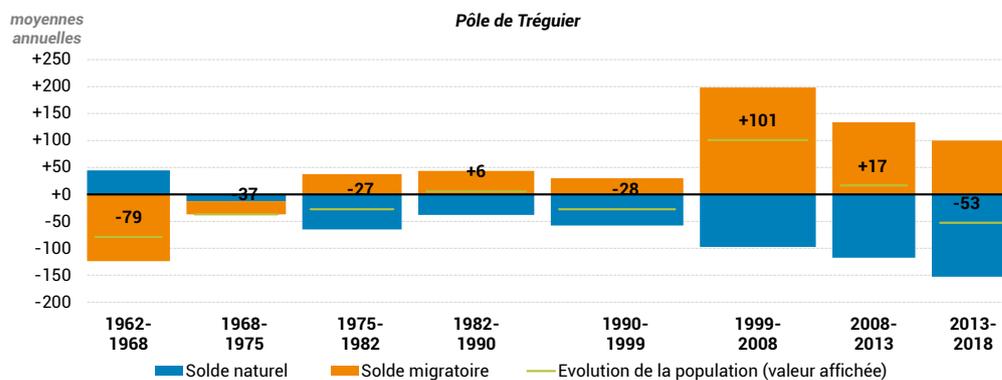
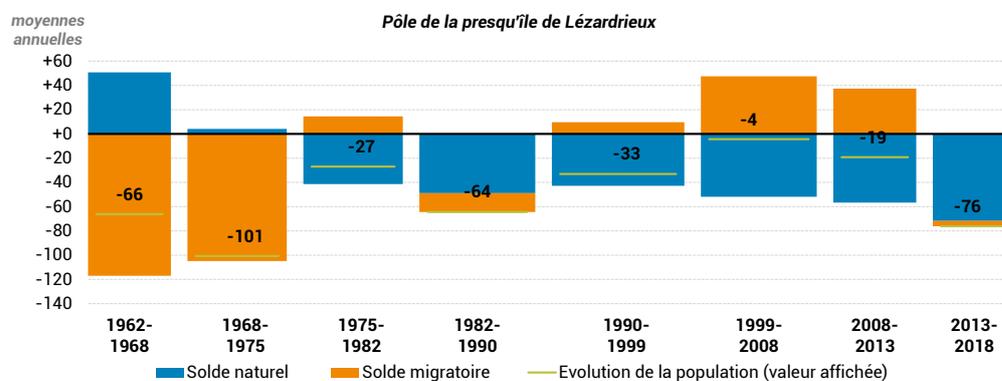
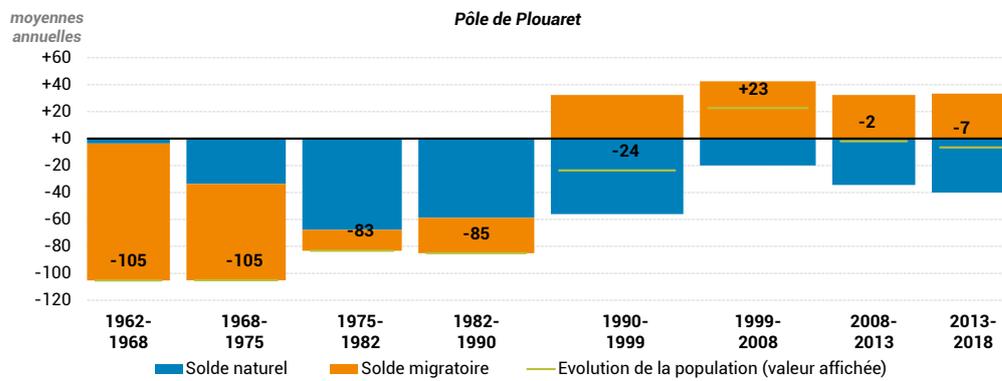
Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas





Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL



TABLEAU DÉTAILLÉ

Densités de population

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

	Densité de population (habitants au km ²)	
	2013	2018
Pôle de Cavan	62,7	63,3
Pôle de Lannion	270,7	274,7
Pôle de Perros-Guirec	248,5	245,7
Pôle de Plestin	68,8	68,3
Pôle de Plouaret	35,2	35,1
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	87,7	83,6
Pôle de Tréguier	106,5	104,7
Lannion-Trégor Communauté	110,7	110,0
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	67,1	66,3
Côtes-d'Armor	86,8	87,2
France métropolitaine	117,1	119,2

Valeur inférieure à celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeur proche de celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeur supérieure à celle de Lannion-Trégor Communauté

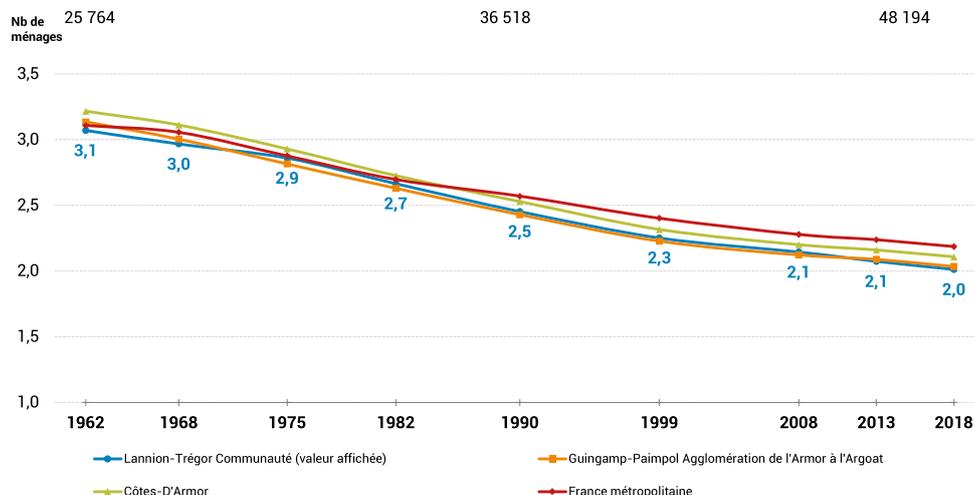
Avec des densités supérieures à 200 habitants/km², les pôles de Lannion et de Perros-Guirec sont les plus densément peuplées. Le pôle de Tréguier ne compte en comparaison que 35 habitants/km².

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



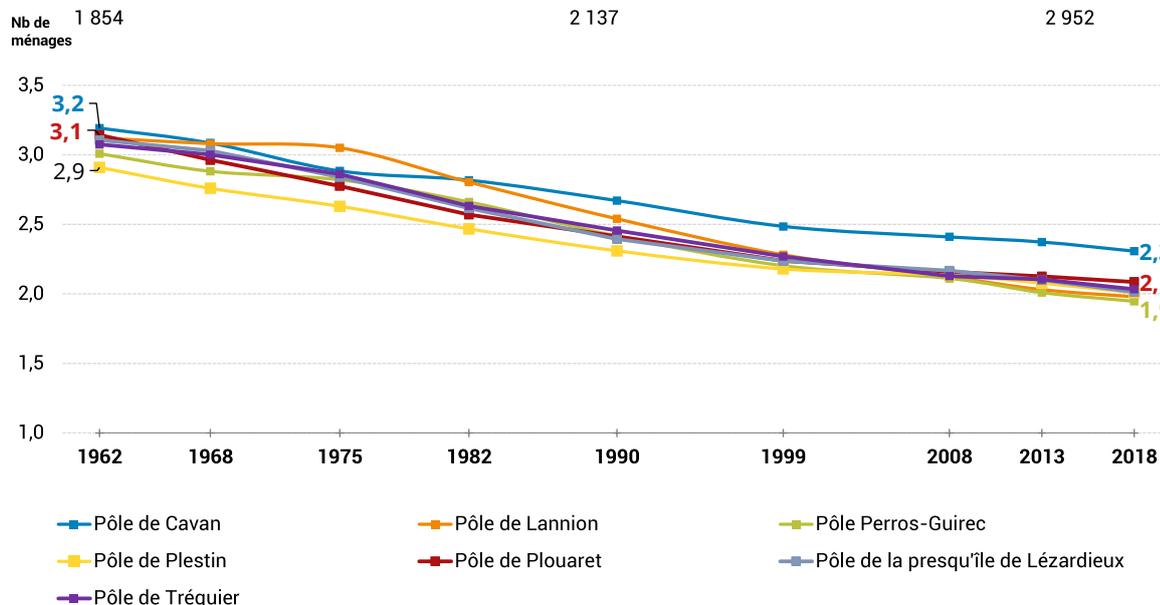
Lecture : En 2018, Lannion-Trégor Communauté compte en moyenne 2,0 personnes par ménage contre 3,1 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer dans Lannion-Trégor Communauté comme dans les territoires de comparaison. En 1962, Lannion-Trégor Communauté comptait ainsi 3,1 personnes par ménage en moyenne contre 2 en 2018.

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



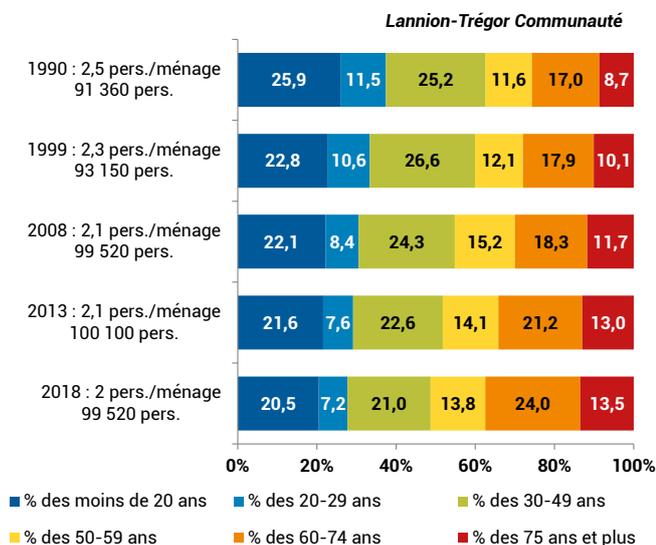
Lecture : En 2018, le Pôle de Cavan compte en moyenne 2,3 personnes par ménage contre 3,2 en 1962.



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

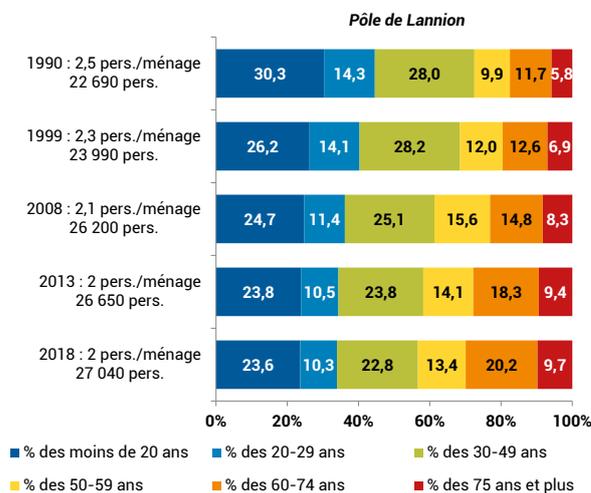
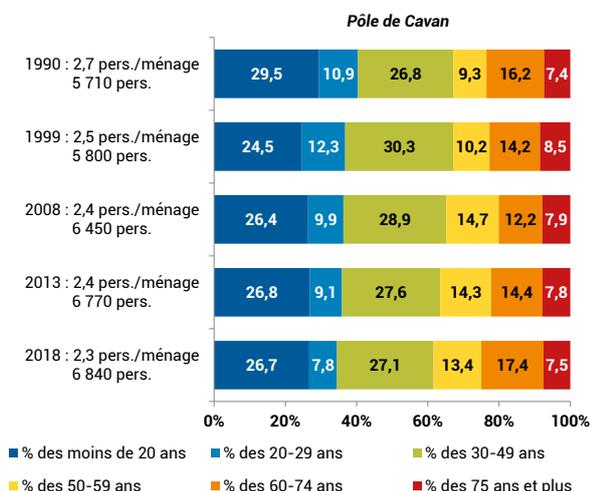
À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

A Lannion-Trégor Communauté, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 24% de la population en 2018 (soit 23 900 personnes) contre 17% en 1990 (15 600 personnes).

Lecture : En 2018, les moins de 20 ans représentent 20,5% de la population de Lannion-Trégor Communauté contre 25,9% en 1990.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

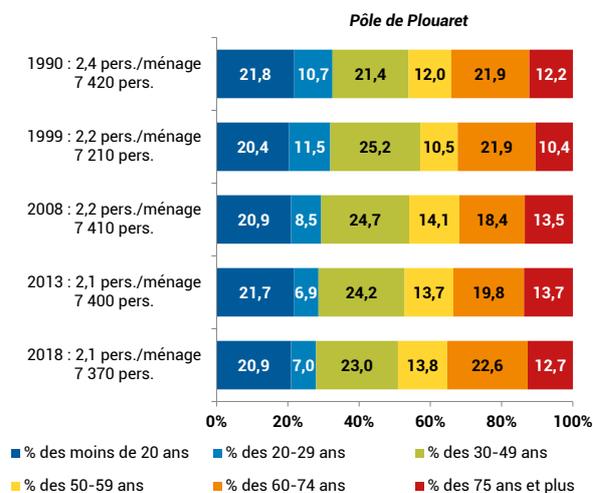
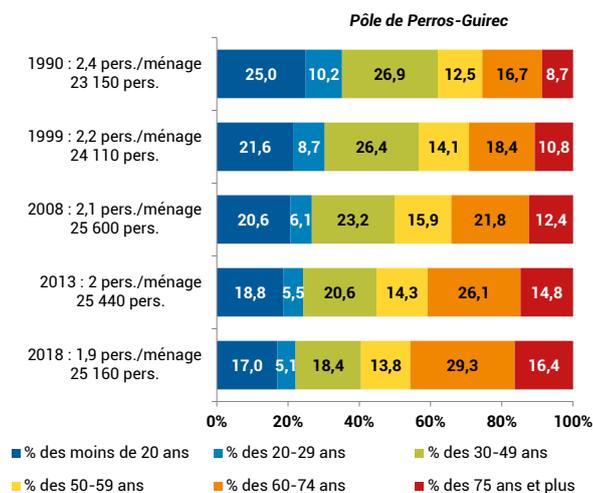


La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

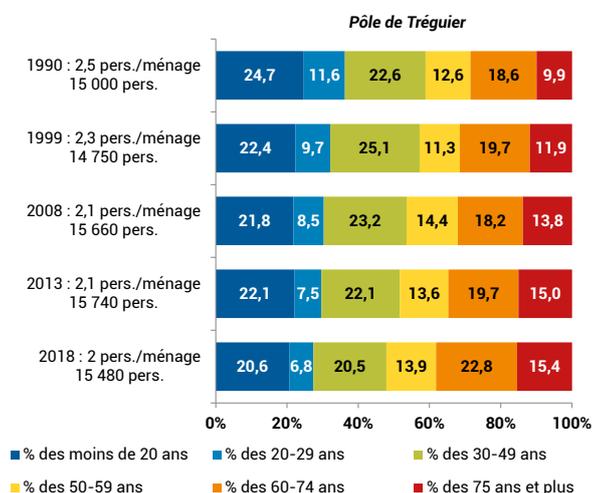
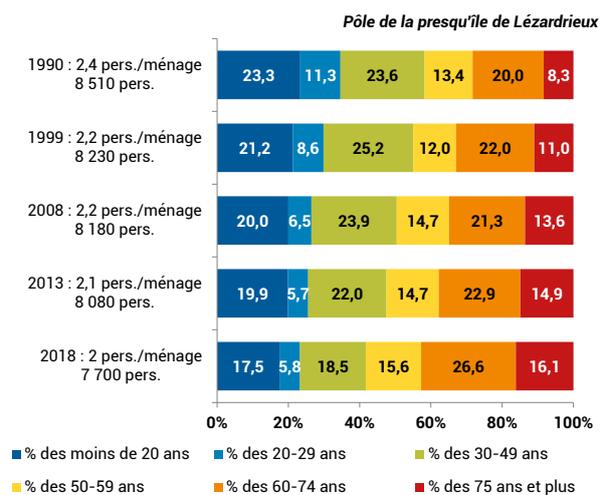
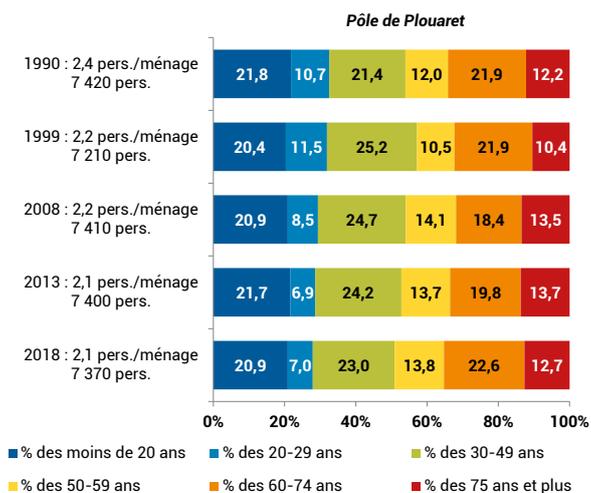


Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les moins de 20 ans représentent 17,0% de la population dans le Pôle Perros-Guirec contre 25,0% en 1990.



CONTEXTE GÉNÉRAL



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

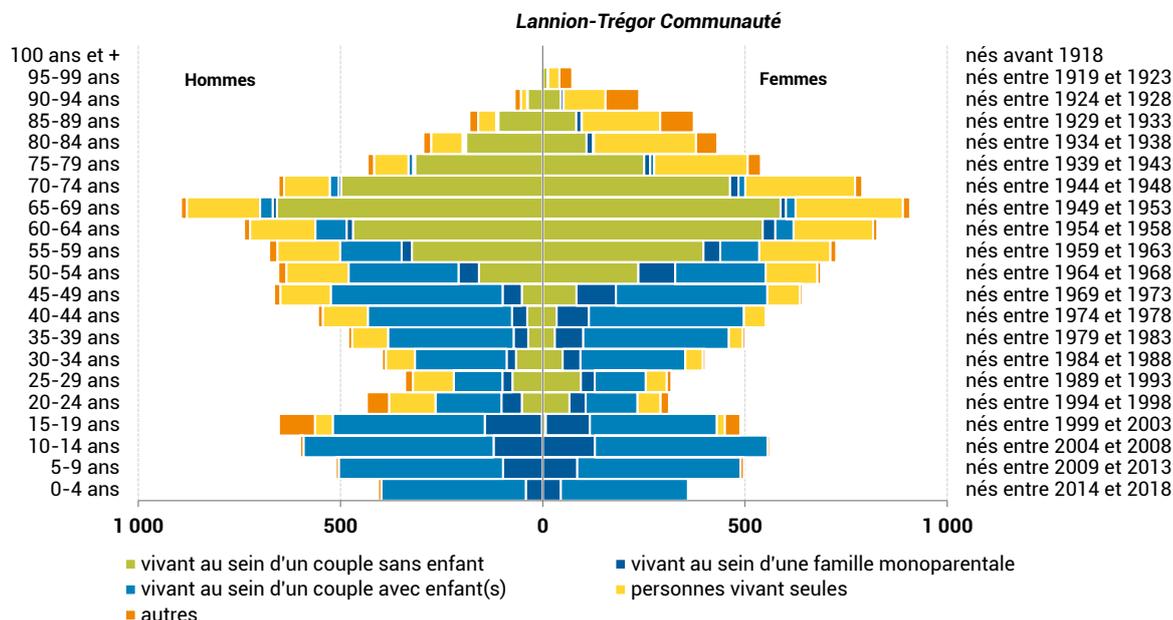
Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2018				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Pôle de Cavan	26,4	24,7	28,7	12,2	7,9	26,7	20,8	27,5	17,4	7,5
Pôle de Lannion	24,7	23,6	28,6	14,8	8,3	23,6	20,2	26,2	20,2	9,7
Pôle de Perros-Guirec	20,6	16,5	28,7	21,8	12,4	17,0	12,3	25,0	29,3	16,4
Pôle de Plestin	19,9	17,6	27,0	20,2	15,3	18,6	13,7	25,1	26,5	16,0
Pôle de Plouaret	20,9	20,2	27,0	18,4	13,5	20,9	17,8	26,1	22,6	12,7
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	20,0	16,7	28,4	21,3	13,6	17,5	13,5	26,3	26,6	16,1
Pôle de Tréguier	21,8	18,8	27,4	18,2	13,8	20,6	15,5	25,7	22,8	15,4
Lannion-Trégor Communauté	22,1	19,6	28,2	18,3	11,7	20,5	16,2	25,8	24,0	13,5
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	22,2	20,1	27,5	17,8	12,3	21,4	17,5	25,8	22,0	13,4
Côtes-d'Armor	23,3	21,3	27,6	16,5	11,3	22,6	18,4	26,0	20,6	12,3
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	24,0	23,7	26,2	16,7	9,4

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 670 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) sur Lannion-Trégor Communauté.

Les moins de 15 ans représentent 15% de la population de Lannion-Trégor Communauté (14 680 personnes).

13% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 12 910 personnes.

Le cœur de la pyramide des âges regroupe 35% de la population : 14% des habitants ont entre 30 et 44 ans (14 350 personnes) et 20% entre 45 et 59 ans (20 260 personnes).

Enfin, 37% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 24% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (23 900 personnes) et 13% de seniors de 75 ans ou plus (13 420 personnes).

Entre 1999 et 2018, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, sur Lannion-Trégor Communauté, est âgée de moins de 50 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 42 ans dix-neuf ans plus tôt.

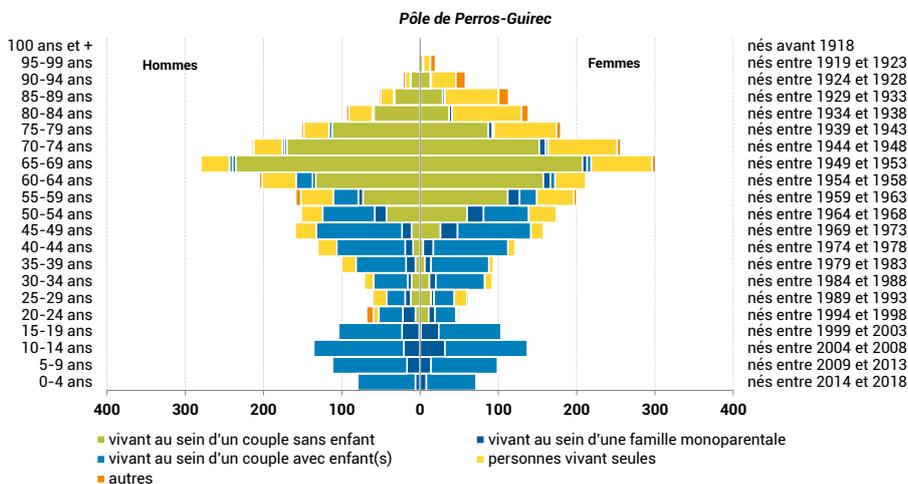
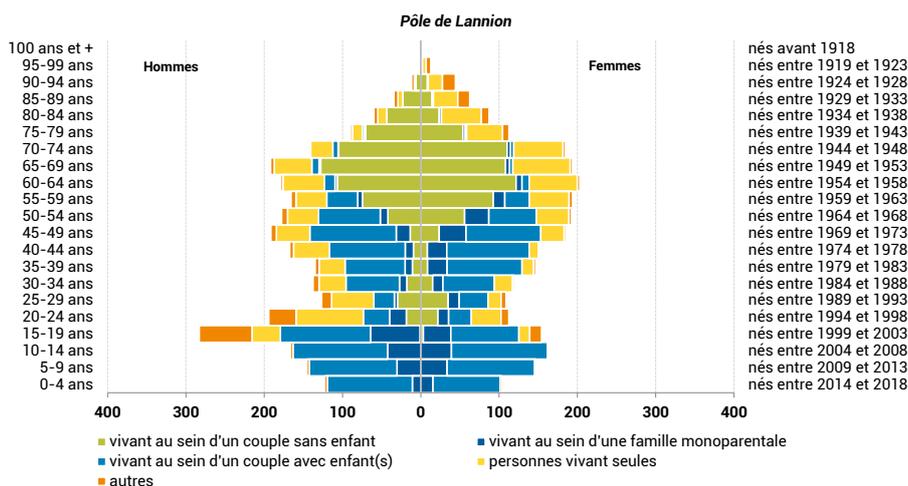
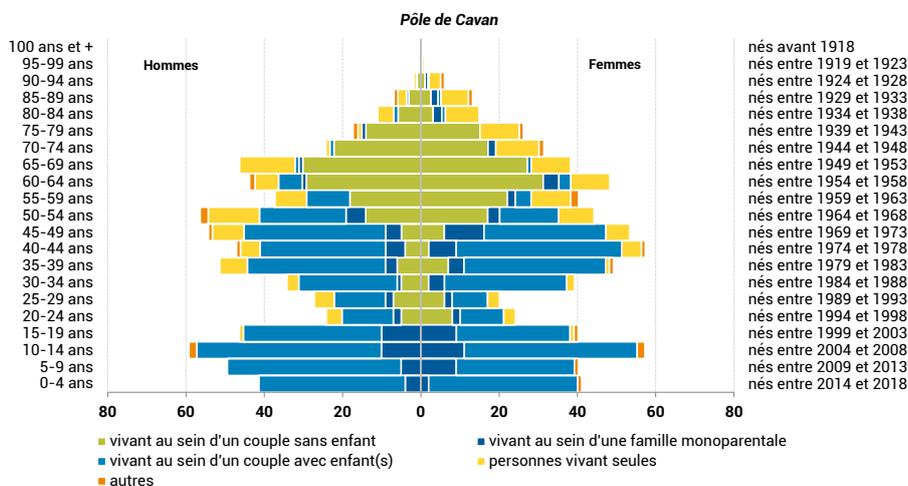
Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

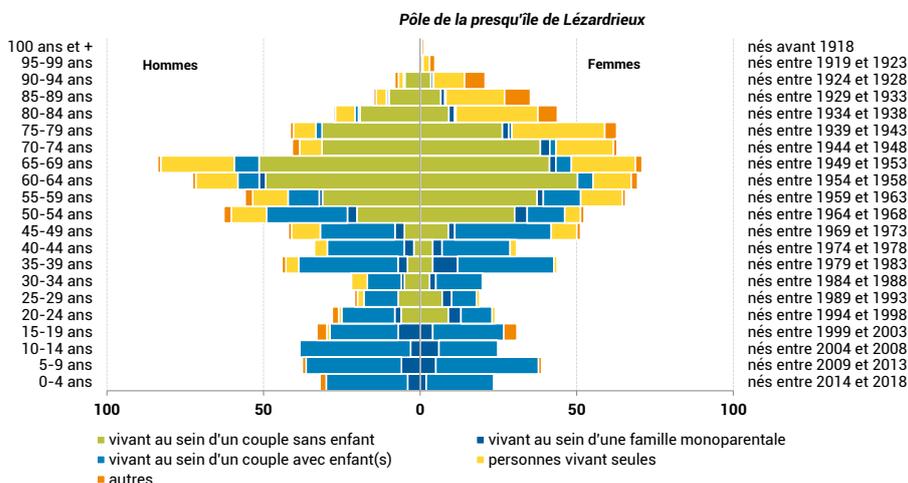
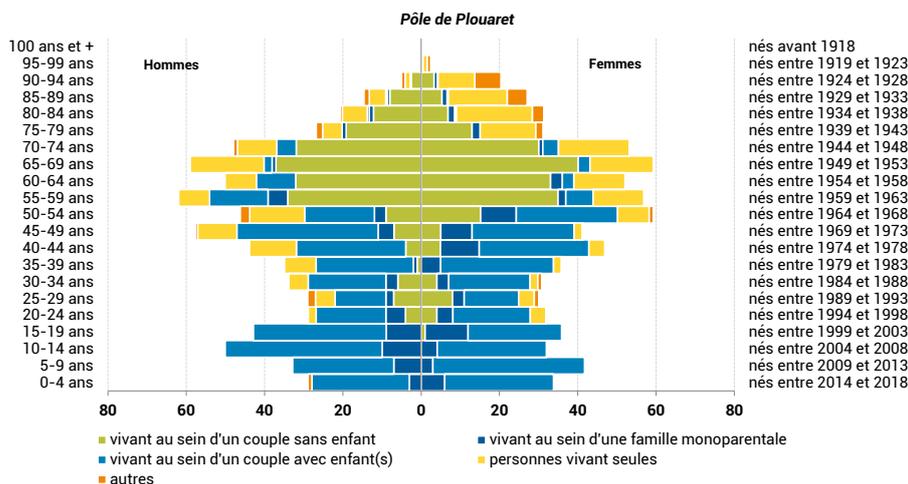
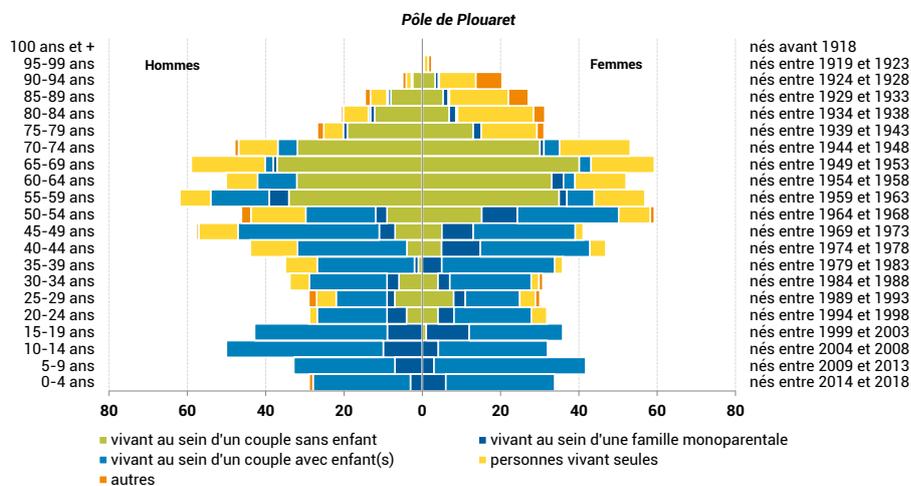


La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL

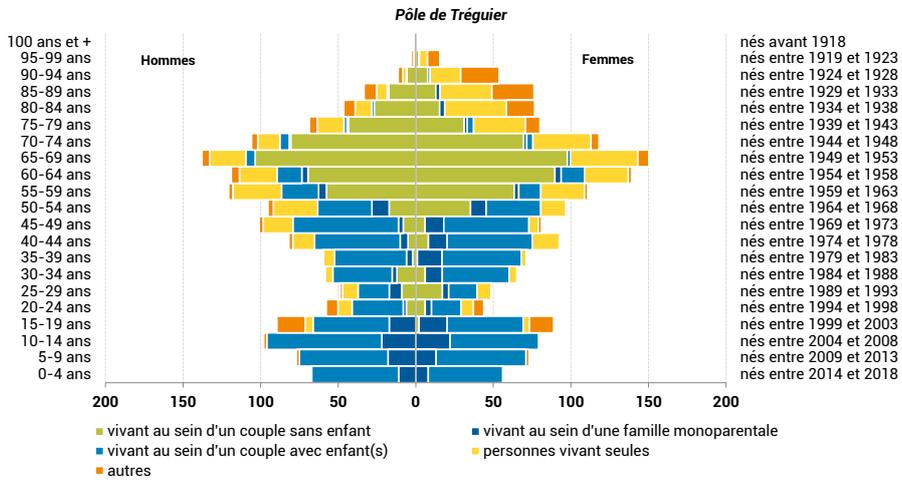




La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



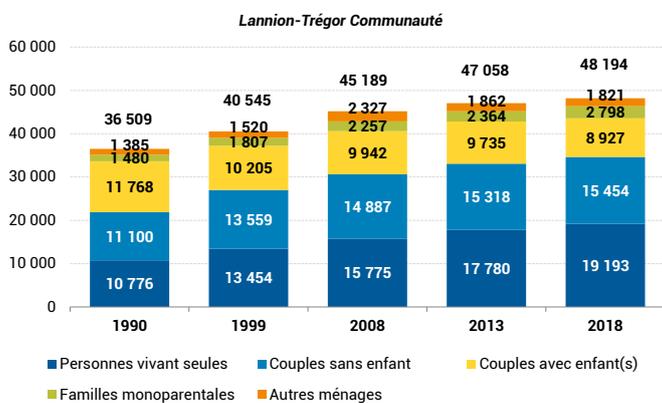
Lecture : Environ 100 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) dans le Pôle de Tréguier.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



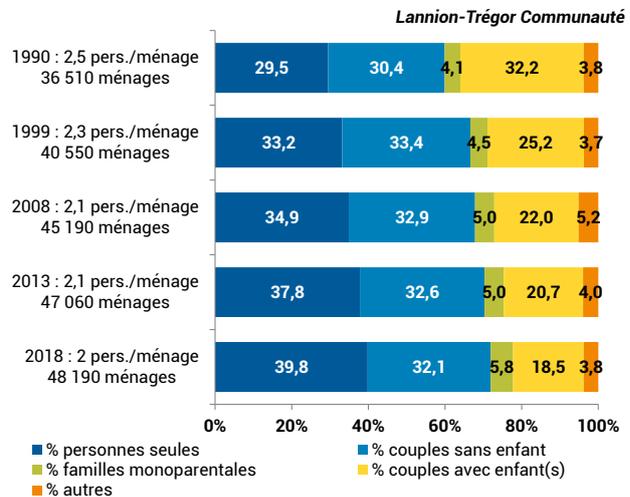
Lecture : En 2018, 4 058 ménages sont composés d'une personne seule.

Lannion-Trégor Communauté compte 48 190 ménages au recensement de 2018, soit 11 680 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 19 190 (40% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 10 780 (30% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 15 450 couples sans enfant en 2018, soit 4 350 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils ne représentaient que 30% des ménages de Lannion-Trégor Communauté en 1990, ils représentent 32% des ménages en 2018.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les personnes seules représentent 39,8% des ménages de Lannion-Trégor Communauté contre 29,5% en 1990.

Les 11 720 familles avec enfant(s) représentent 24% des ménages de Lannion-Trégor Communauté. Elles sont moins nombreuses qu'en 1990 (13 250, soit 36% des ménages). Cette diminution du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la baisse du nombre de couples avec enfant(s), soit 2 840 de moins entre 1990 et 2018.

DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

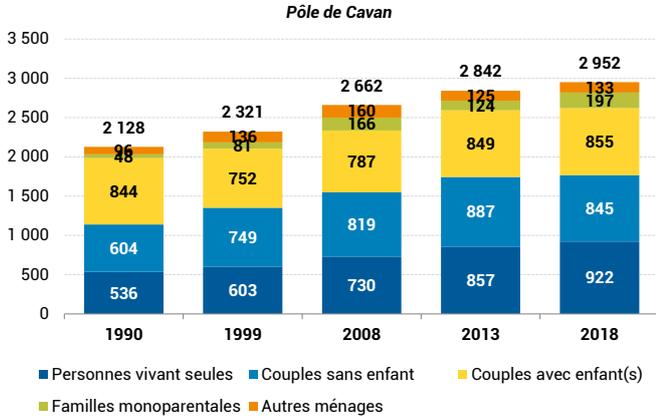
Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Composition des ménages

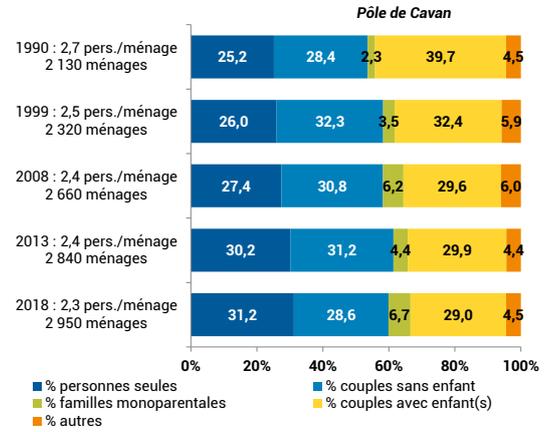
Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



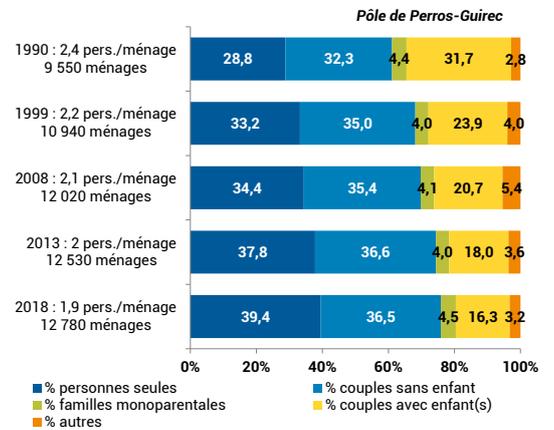
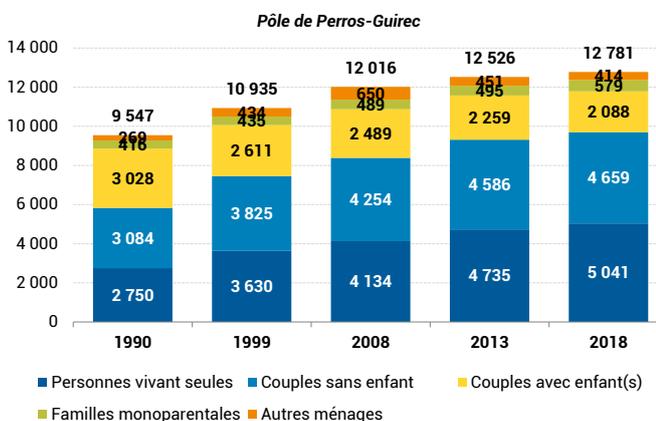
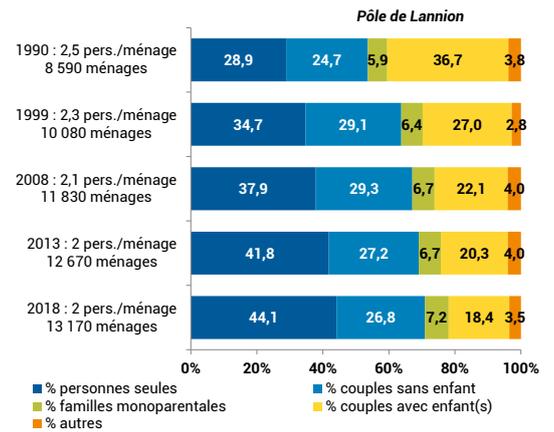
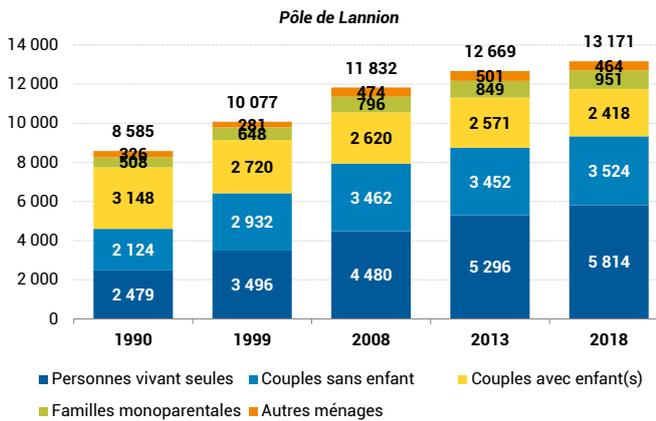
Lecture : En 2018, 922 ménages sont composés d'une personne seule.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les personnes seules représentent 31,2% des ménages résidant dans le Pôle de Cavan contre 25,2% en 1990.

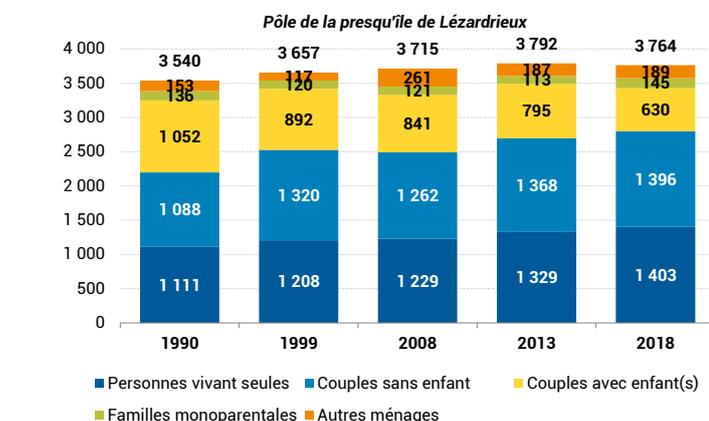
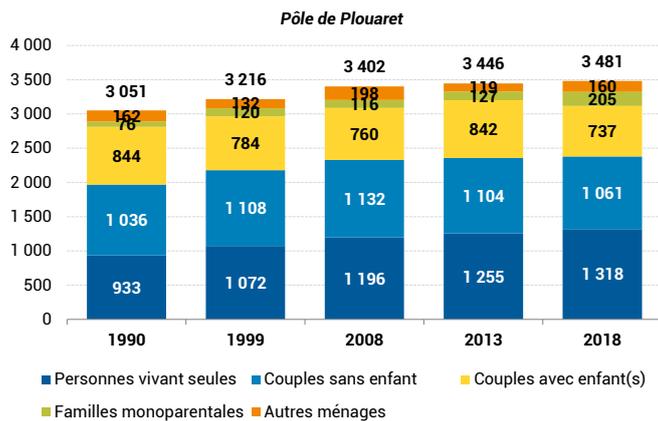
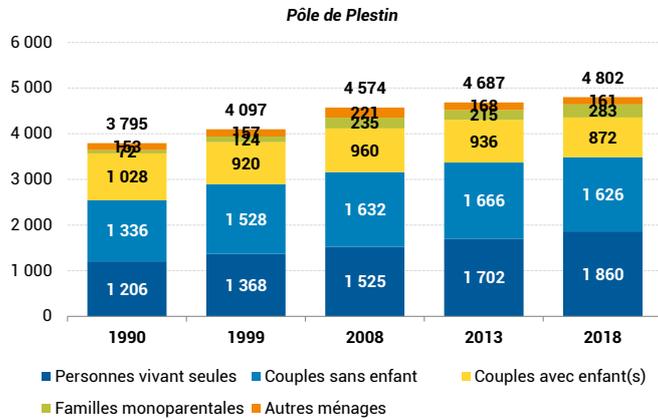


La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



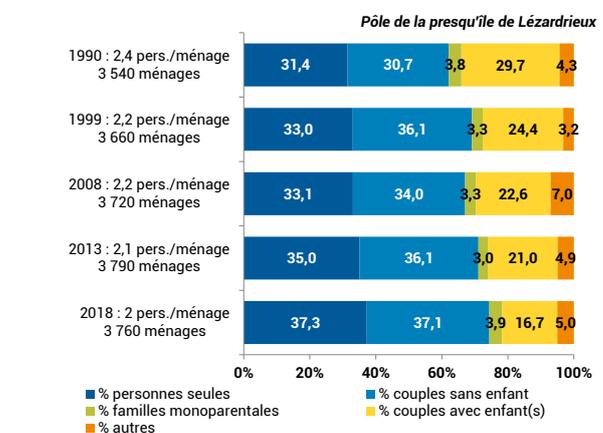
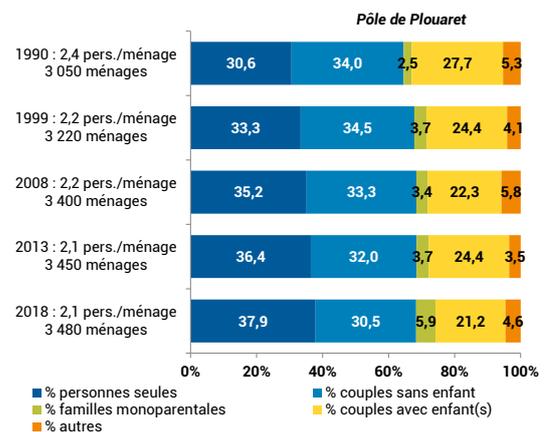
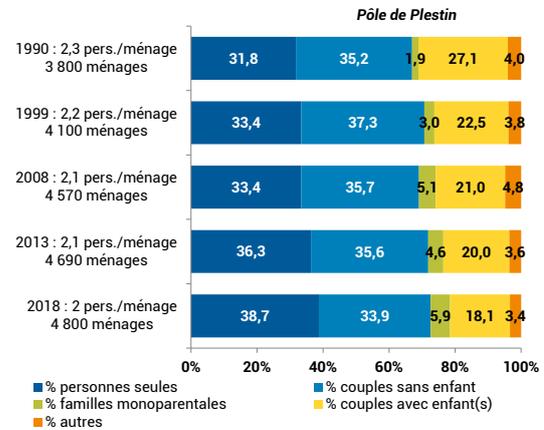
Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



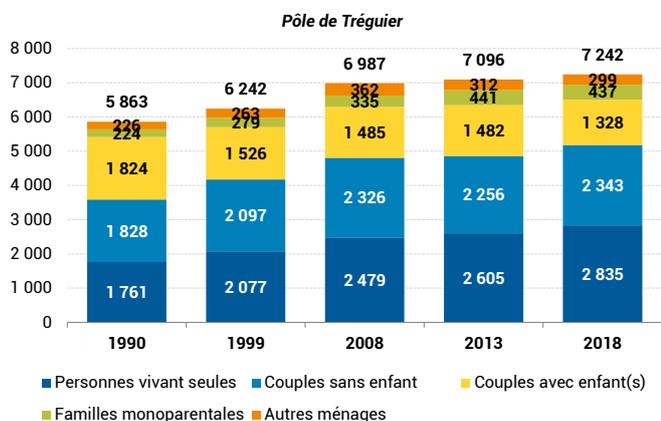
CONTEXTE GÉNÉRAL



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

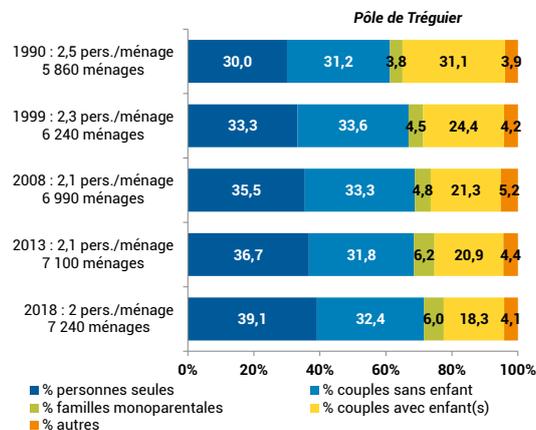
Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Pôle de Cavan	31,2	28,6	6,7	29,0	4,5	2,31
Pôle de Lannion	44,1	26,8	7,2	18,4	3,5	1,98
Pôle de Perros-Guirec	39,4	36,5	4,5	16,3	3,2	1,95
Pôle de Plestin	38,7	33,9	5,9	18,1	3,4	2,01
Pôle de Plouaret	37,9	30,5	5,9	21,2	4,6	2,09
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	37,3	37,1	3,9	16,7	5,0	2,01
Pôle de Tréguier	39,1	32,4	6,0	18,3	4,1	2,03
Lannion-Trégor Communauté	39,8	32,1	5,8	18,5	3,8	2,01
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	40,5	30,2	6,3	18,9	4,1	2,03
Côtes-d'Armor	37,4	30,7	6,3	21,4	4,1	2,11
France métropolitaine	36,9	26,5	7,8	23,5	5,4	2,19

- Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté
- Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté
- Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

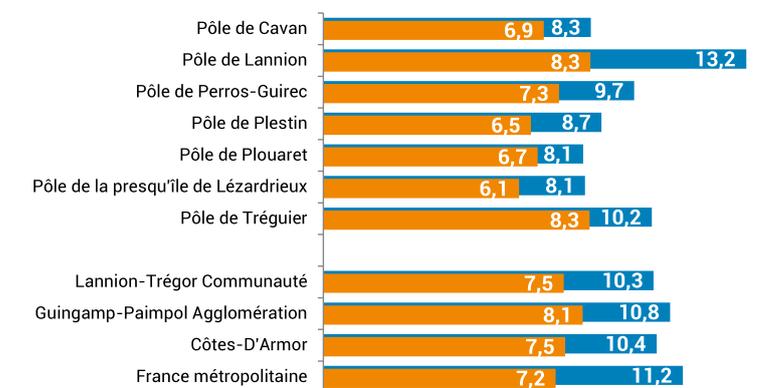
Lecture : 39,8% des ménages de Lannion-Trégor Communauté sont des personnes seules.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



- Part des habitants arrivés dans l'année dans leur logement en %
- Part des habitants arrivés dans l'année sur leur commune en % (valeur affichée)

Lecture : 10,3% des habitants de Lannion-Trégor Communauté ont emménagé dans leur logement dans l'année et 7,5% sont arrivés sur la commune.

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2017 et 2018. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2017 et au 1er janvier 2018, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2018.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2017 et résident en 2018 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2017 et 2018.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 990 arrivées (au regard des départs).

Avec 3 120 personnes parties dans l'année pour 4 110 personnes nouvellement arrivées, Lannion Trégor Communauté présente un solde migratoire positif.

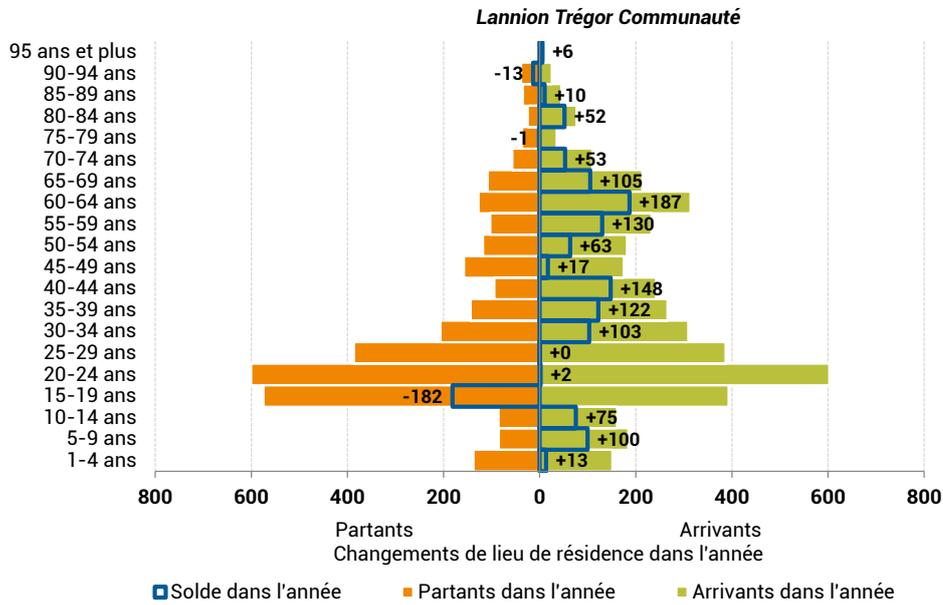
La taille moyenne des ménages quittant Lannion Trégor Communauté est inférieure à celle des nouveaux arrivants.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, 387 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Lannion Trégor Communauté et 386 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire positif pour les 25-29 ans.

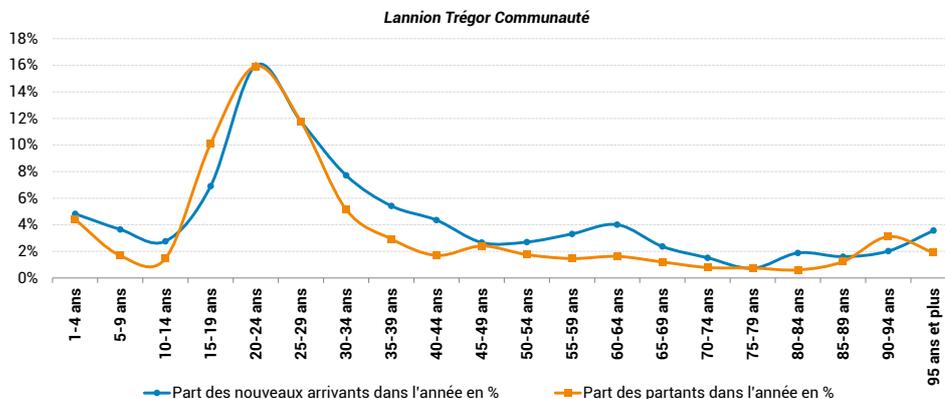
4 110 personnes sont nouvellement arrivées à Lannion Trégor Communauté entre 2017 et 2018. Elles représentent 4% de la population. Parmi elles, 65% ont moins de 45 ans.

Par ailleurs, sur cette même période, 3 120 personnes ont quitté Lannion Trégor Communauté. 74% d'entre elles ont moins de 45 ans.

Le solde migratoire est positif pour la plupart des générations. Une tendance au départ s'observe au contraire chez les jeunes adultes de 15-19 ans.

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 11,8% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à Lannion Trégor Communauté.

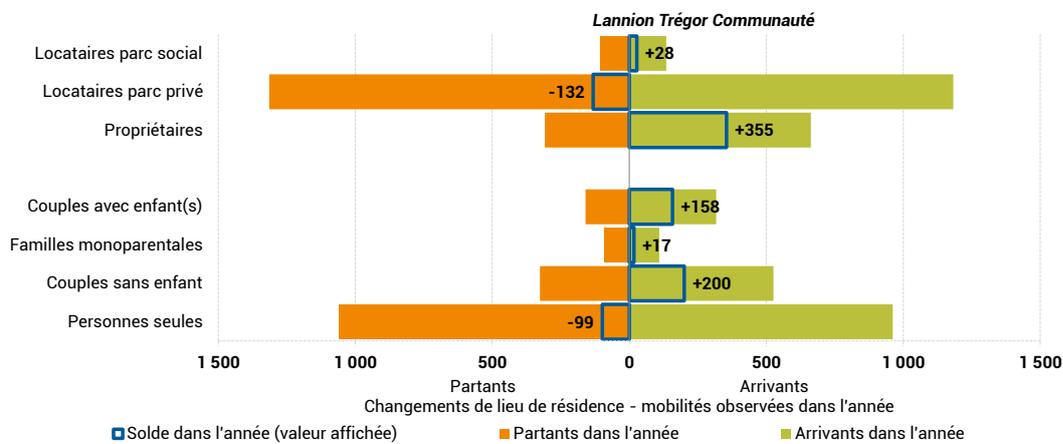
Les mouvements de population les plus importants s'observent chez les 20-24 ans (16%). La part des personnes mobiles décroît rapidement pour osciller entre 1 et 4% de la population à partir de 40 ans.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, Lannion Trégor Communauté présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-99 personnes).

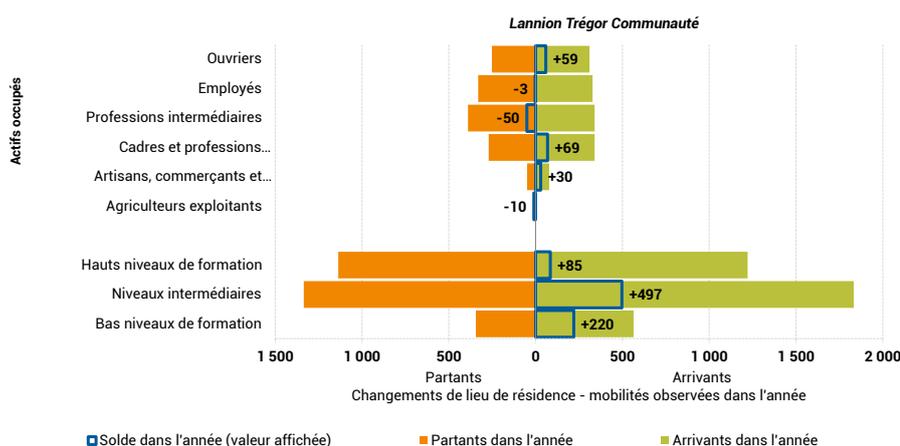
Globalement, dans l'année, 3 120 ménages quittent Lannion Trégor Communauté quand 4 110 personnes seules arrivent.

Cette attractivité du territoire s'observe particulièrement chez les ménages propriétaires et les couples (avec ou sans enfant).

Une tendance au départ s'observe pour les ménages locataires du parc privé et les personnes seules quand les départs et les arrivées s'équilibrent chez les ménages locataires du parc social et les familles monoparentales.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, Lannion Trégor Communauté présente un solde migratoire négatif pour les employés (-3 personnes).

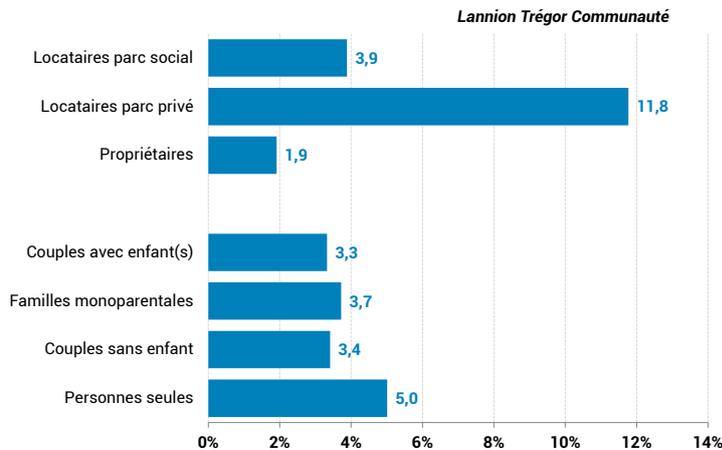
Lannion Trégor Communauté attire principalement des personnes ayant des niveaux de formation intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles comme des ouvriers. Les professions intermédiaires ont au contraire tendance à quitter le territoire.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



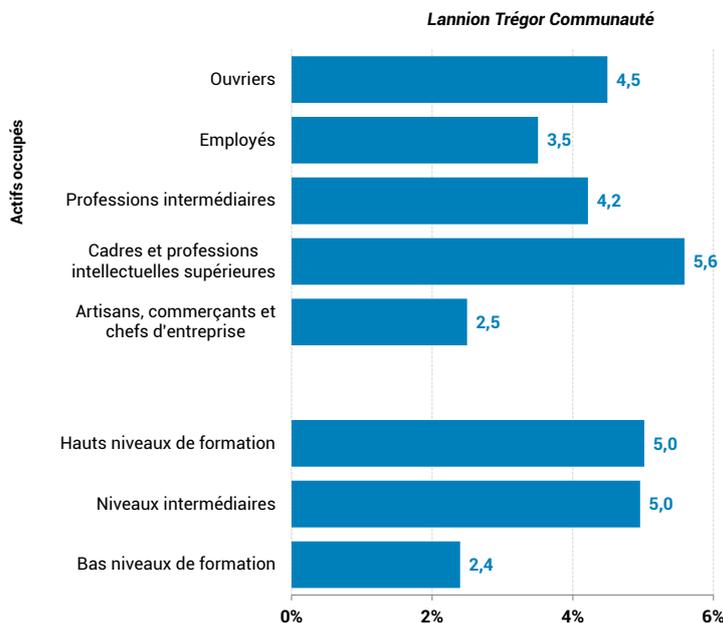
Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 12% d'entre eux n'habitaient pas à Lannion Trégor Communauté l'année précédente.

La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Lannion Trégor Communauté (part des ménages qui ne résidaient pas à Lannion Trégor Communauté l'année précédente), concerne 5% des personnes seules, contre un peu plus de 3% des autres types de ménages.

Lecture : 5,0% des personnes seules vivant à Lannion Trégor Communauté sont arrivées dans l'année.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Enfin les cadres et professions intermédiaires supérieures comme les hauts niveaux de formation ou intermédiaires sont en proportion un peu plus nombreux à s'installer dans la commune : 6% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Lannion Trégor Communauté l'année précédente. Ce taux est de 4% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 5% pour les habitants de 15 ans et plus ayant un haut niveau de formation.

Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 5% pour les habitants de 15 ans et plus ayant un haut niveau de formation ou intermédiaire, soit 2 fois plus que celles des bas niveaux de formation, c'est-à-dire ayant au mieux le brevet des collèges.

Lecture : 3,5% des employés vivant à Lannion Trégor Communauté sont arrivés dans l'année.

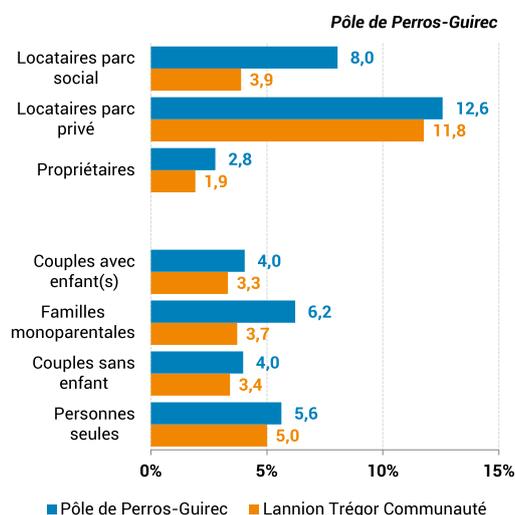
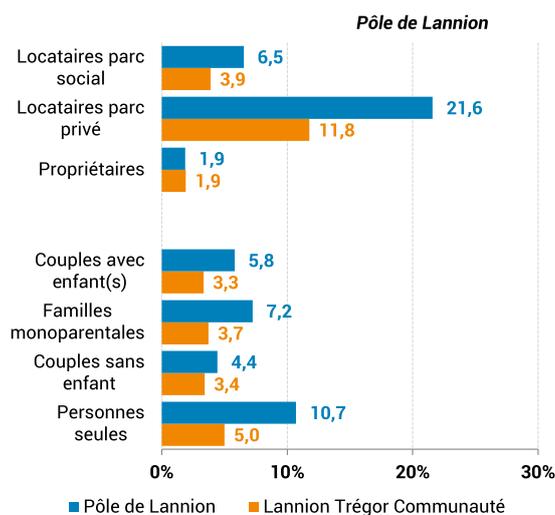
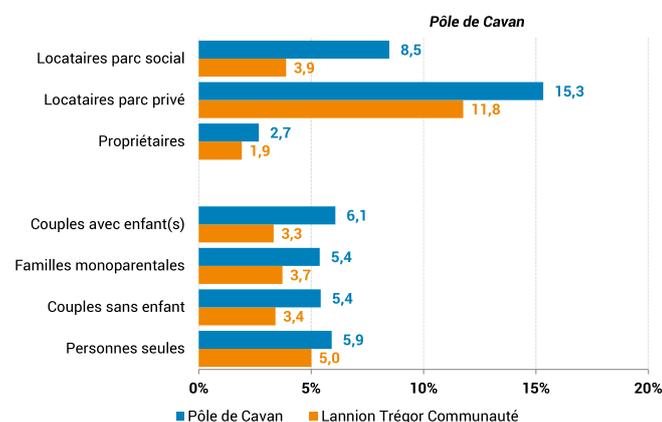
Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



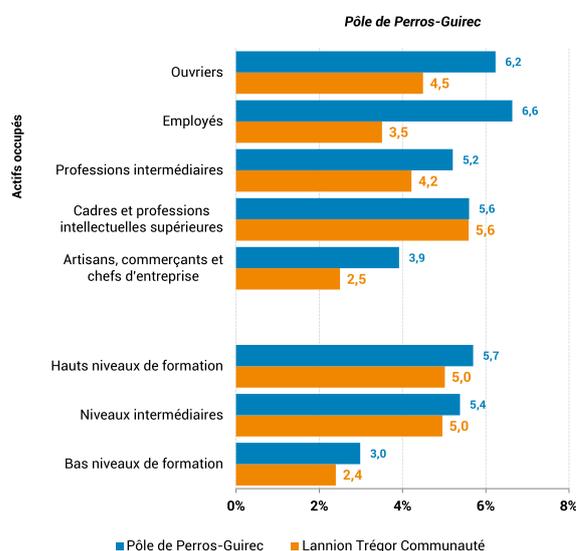
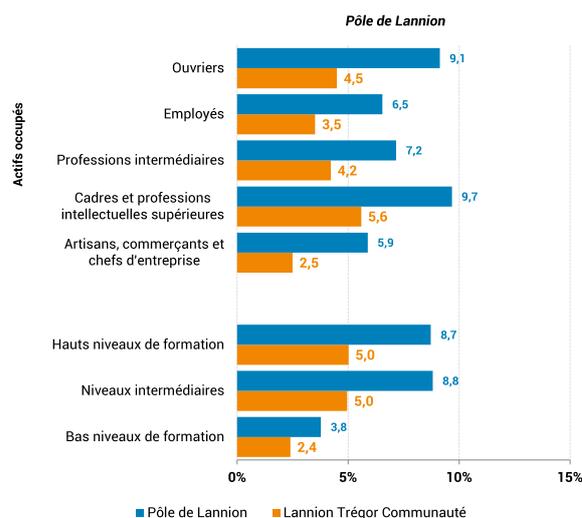
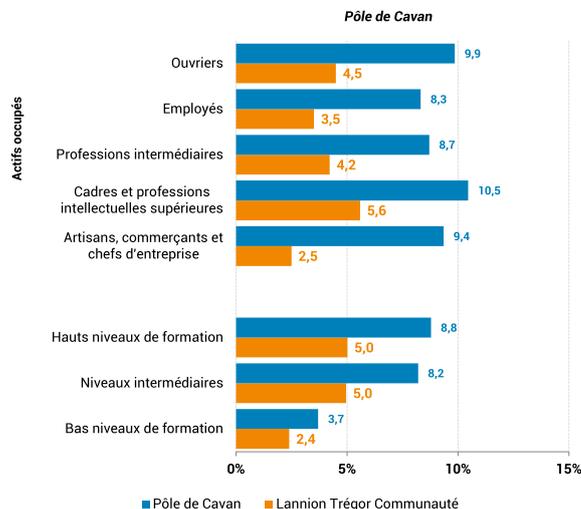
Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Part des nouveaux arrivants par catégorie de formation et d'emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



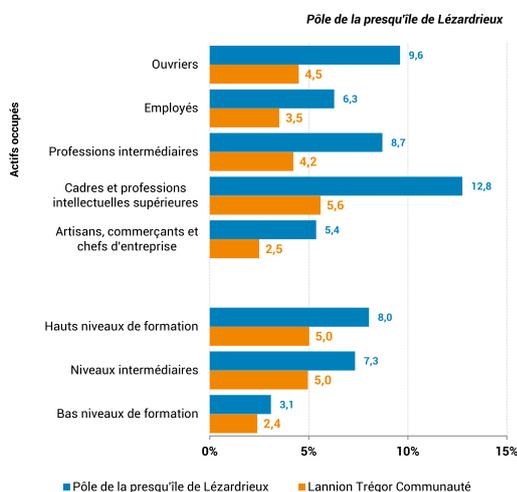
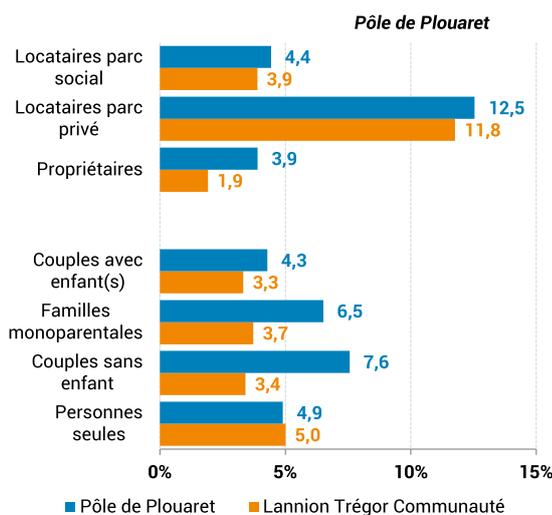
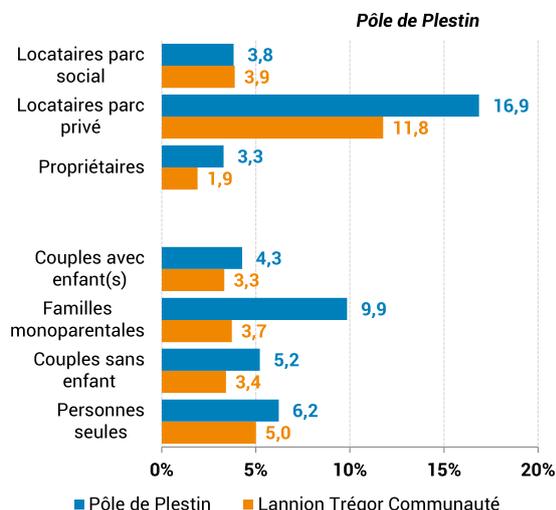
CONTEXTE GÉNÉRAL



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

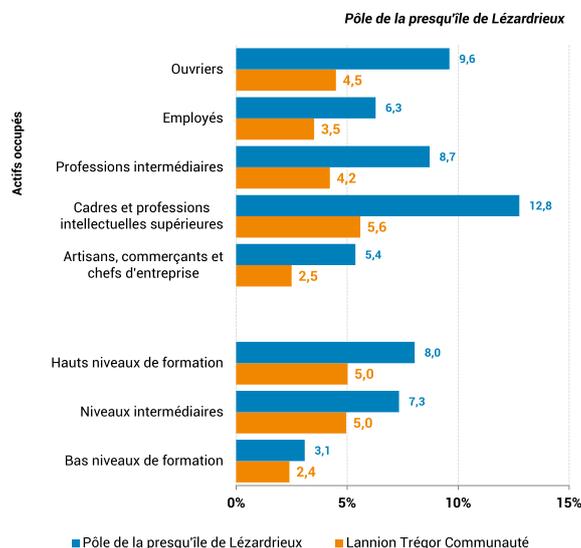
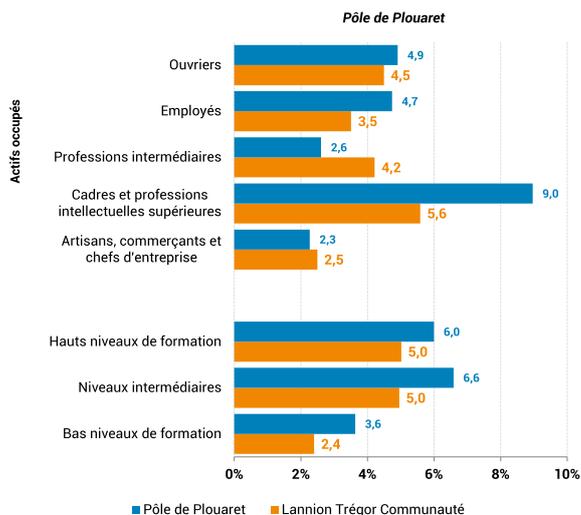
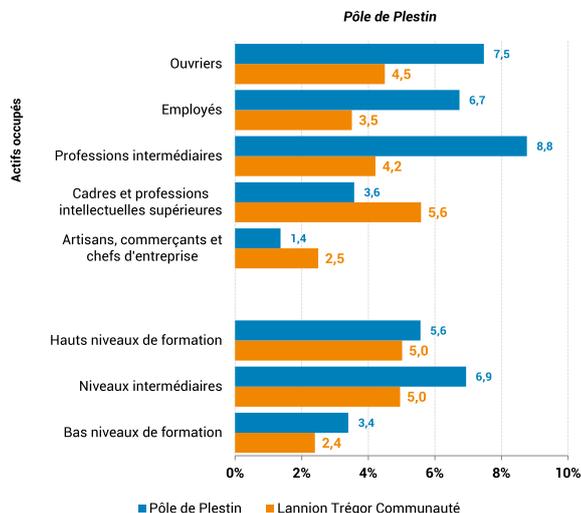
Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Part des nouveaux arrivants par catégorie de formation et d'emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

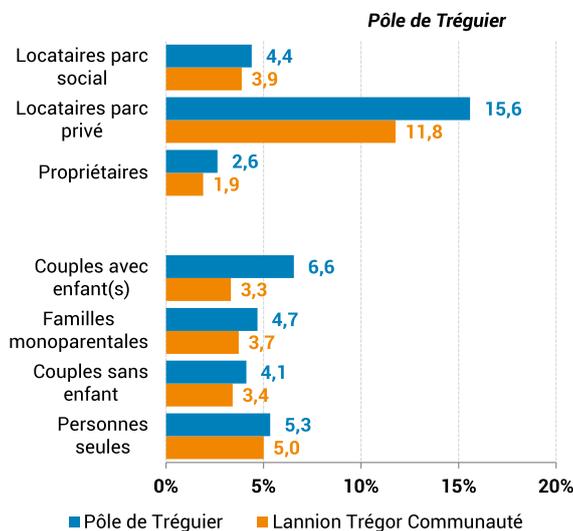


Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



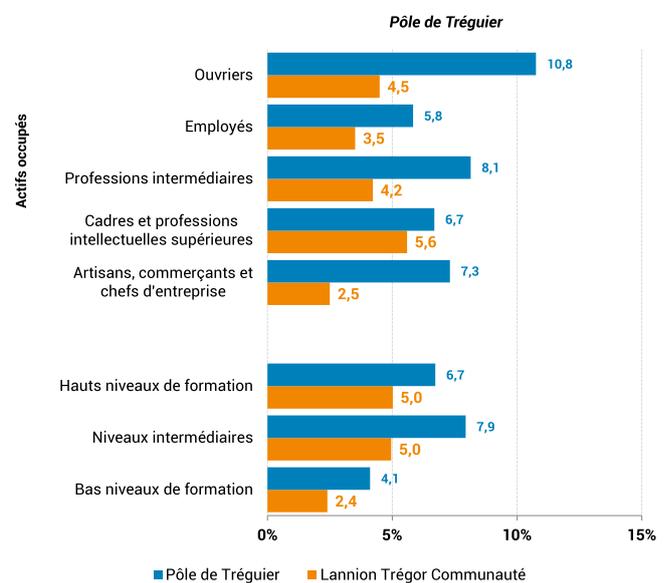
Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Part des nouveaux arrivants par catégorie de formation et d'emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Communes de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

3 120 personnes de 1 an et plus ont quitté Lannion Trégor Communauté dans l'année

48 190 ménages habitent à Lannion Trégor Communauté en 2018

4 110 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Lannion Trégor Communauté dans l'année

Commune de destination	Pop. Partie
Rennes	232
Brest	207
Saint-Brieuc	162
Bégard	110
Paimpol	101
Guingamp	89
Ploumagoar	79
Paris	73
Louargat	50
Nantes	48
...	...

Commune de résidence	Pop. 2018
Berhet	260
Camlez	848
Caouënnec-Lanvézéac	850
Cavan	1 552
Coatascorn	265
Coatréven	475
Kerbors	319
Kermaria-Sulard	1 055
Langoat	1 146
Lanmérin	590
...	...

Commune de provenance	Pop. Arrivée
Etranger	180
Rennes	147
Bégard	119
Paimpol	104
Nantes	56
Brest	55
Plédéliac	55
Saint-Brieuc	52
Saint-Just-en-Chaussée	45
Guingamp	37
...	...

Département de destination	Pop. Partie
Même département	1 037
Départements limitrophes	1 128
Autres départements	959

Solde migratoire	Pop.
Même département	-180
Départements limitrophes	-200
Autres départements	+1 360

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	861
Départements limitrophes	929
Autres départements	2 324

Lecture : Parmi les 3 120 personnes de 1 an et plus ont quitté Lannion Trégor Communauté dans l'année, 232 sont parties vivre à Rennes.

Les populations quittant Lannion Trégor Communauté rejoignent, le plus souvent, Rennes, Brest ou Saint-Brieuc, c'est-à-dire l'une des grandes communes proches de l'intercommunalité. Rennes est également la deuxième commune de provenance pour laquelle les flux migratoires sont le plus importants (après l'étranger), soit près de 150 arrivées.

1 040 personnes quittent Lannion Trégor Communauté dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 1 130 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 960 personnes rejoignent un autre département.

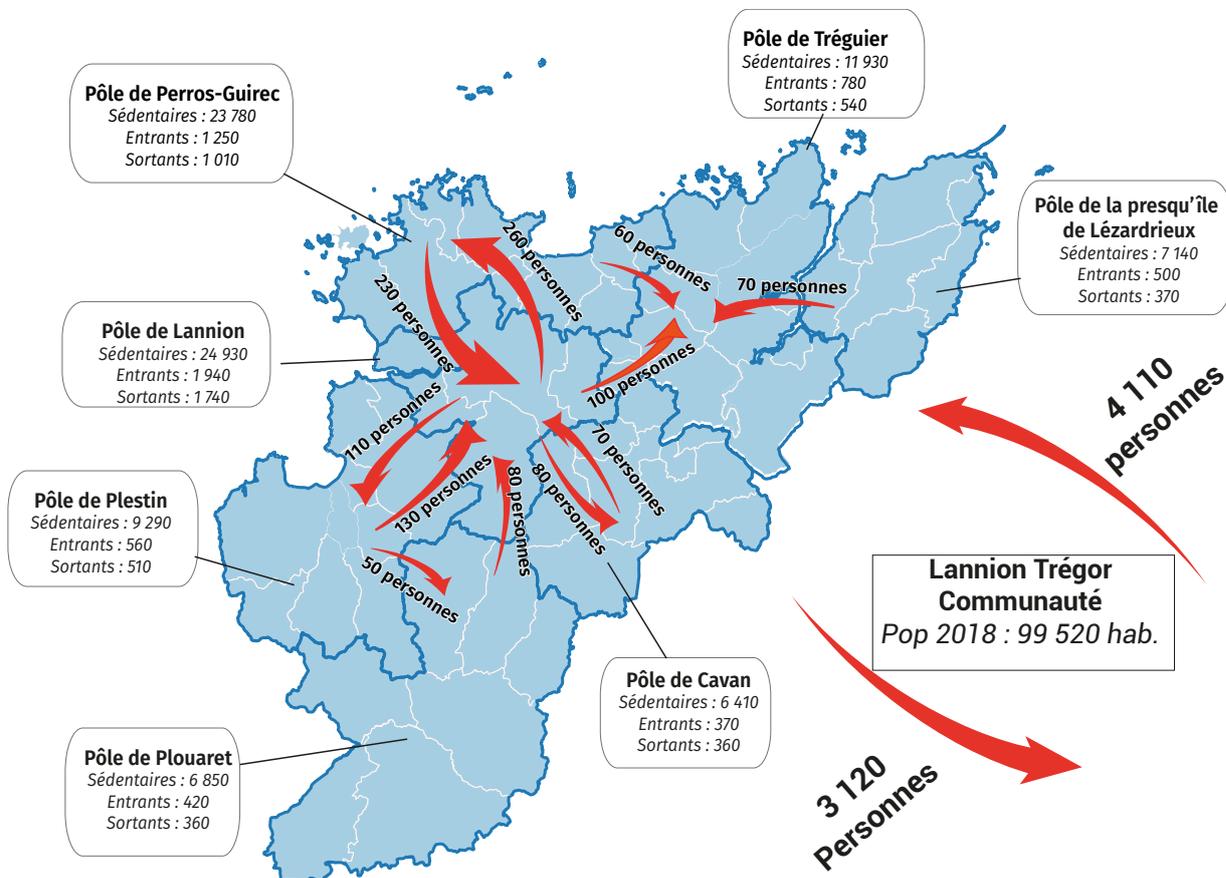
Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées. Le solde migratoire global positif révèle une attractivité du territoire pour les habitants habitant auparavant dans un autre département.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Principales provenances et destinations des populations ayant déménagé au sein de Lannion Trégor Communauté

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Les mouvements de population au sein de Lannion Trégor Communauté se réalisent principalement entre les pôles de Lannion et de Perros-Guirec et dans une moindre mesure entre les pôles de Lannion et de Plestin.

Provenance et destination des populations ayant déménagé au sein de Lannion Trégor Communauté

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

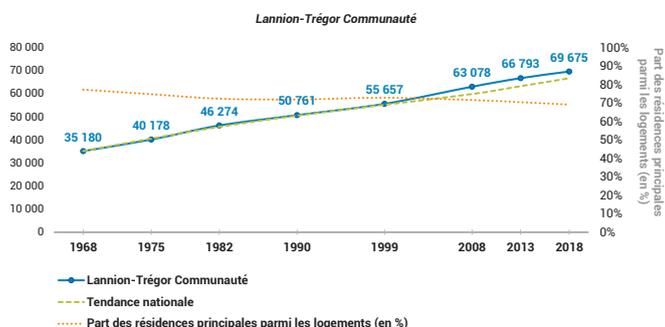
Lieu de résidence antérieur	Lieu de résidence actuelle							
	Pôles de Lannion Trégor Communauté							Hors EPCI
	Pôle de Cavan	Pôle de Lannion	Pôle de Perros-Guirec	Pôle de Plestin	Pôle de Plouaret	Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	Pôle de Tréguier	
Pôle de Cavan	6 409	65	35	5	20		10	220
Pôle de Lannion	80	24 927	263	110	25	10	95	1 154
Pôle de Perros-Guirec	5	231	23 782	30	15	25	61	643
Pôle de Plestin		130	20	9 291	54	5	5	299
Pôle de Plouaret	10	76		5	6 851	5	15	246
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux			6	5		7 142	65	294
Pôle de Tréguier	30	42	40	10	20	81	11 925	320
Hors EPCI	246	1 391	886	400	283	377	531	
Sédentaires								Source : Insee Rp, Fichiers détail 2018
Nouveaux arrivant dans l'EPCI	126	551	363	160	134	126	251	

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



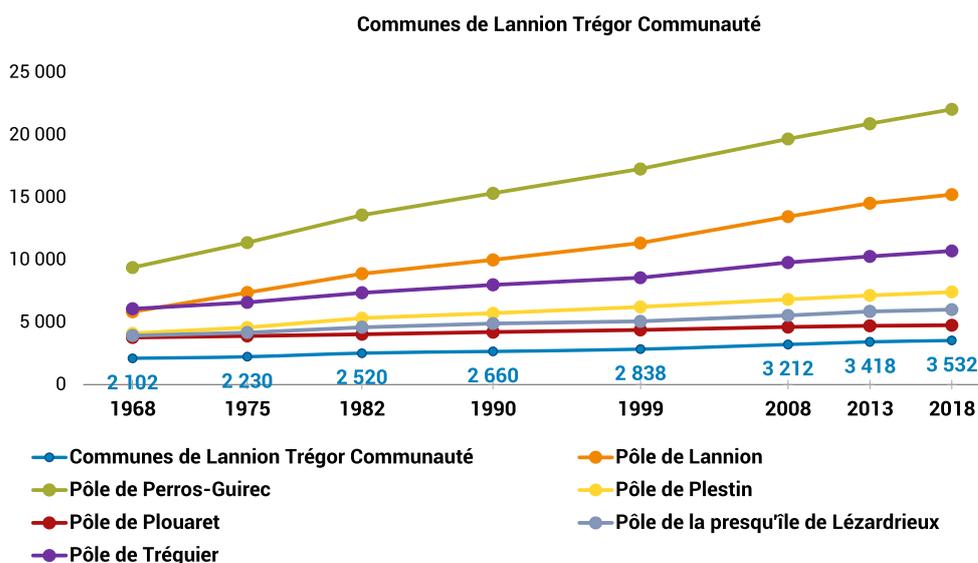
Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a doublé à Lannion-Trégor Communauté c'est-à-dire de 34 490 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 69 670 résidences principales que compte Lannion-Trégor Communauté en 2018 représentent 69% des logements contre 77% à la fin des années 60.

Lecture : En 2018, 69 675 logements sont recensés à Lannion-Trégor Communauté contre 35 180 en 1968.

Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 69 675 logements sont recensés à Lannion-Trégor Communauté contre 35 180 en 1968.

De plus en plus de propriétaires s'éloignent de la démarche initiale revendiquée par l'entreprise collaborative Airbnb (la location de sa résidence principale en cas d'absence), ce qui contribue à un appauvrissement de l'offre de location. Si la floraison des annonces Airbnb entraîne la baisse des prix dans le secteur hôtelier, elle cause à l'inverse, suite à la transformation de certains logements du parc locatif en logements touristiques, une réduction de l'offre disponible et donc une hausse des loyers. Les locations touristiques entrent en concurrence avec le parc locatif traditionnel et limitent la capacité des ménages à se loger.

Deux types de profils semblent proposer des annonces sur Airbnb. Le premier concernerait des ménages de classe moyenne qui vont louer une chambre de leur logement pour « arrondir leurs fins de mois ». Cependant, le profil qui contribuerait le plus à cette réduction de l'offre locative semble être celui des « multiloueurs » qui possèdent plusieurs appartements meublés et les mettent en location sur Airbnb. A Paris, en 2018, environ 18% des logements inscrits sur Airbnb sont détenus par ces « multiloueurs ». Ces derniers ne sont pas des propriétaires occupants et la location de leur logement est sans doute illégale. Ces derniers percevraient environ



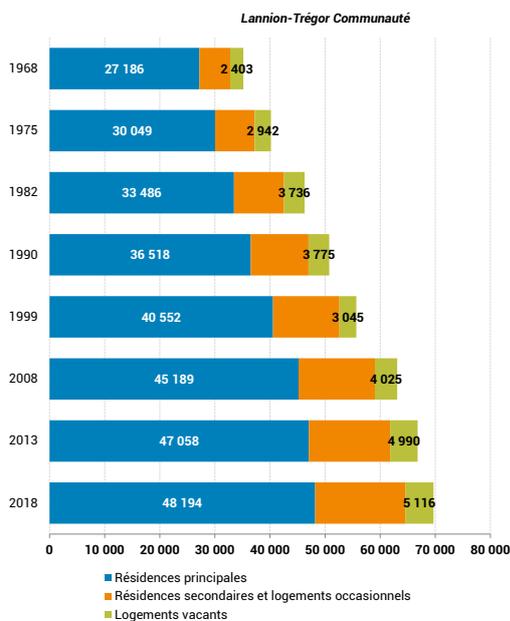
3 960 euros par an. Ce chiffre atteint 410 euros par mois à Bordeaux par exemple, soit plus de 1/3 du SMIC.

Ce sont les grandes métropoles, du fait de leur attraction touristique, qui sont surtout impactées par ce phénomène. Or, dans ces grandes villes (Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Bordeaux...) l'offre locative est souvent très tendue. L'essentiel des logements touchés sont des studios et des T2. Ainsi, ce sont particulièrement les jeunes, les personnes vivant seules et les familles ayant de faibles revenus qui se retrouvent victimes de cet appauvrissement de l'offre et de la hausse des loyers. Toutefois, pour endiguer ce phénomène, le nombre de jours par an pendant lesquels un hébergeur peut louer son logement via Airbnb devient limité. En octobre 2014,

San Francisco, ville qui a vu naître Airbnb, a réduit ce temps à 90 jours. En France, depuis le 1er janvier 2019, 18 communes sont concernées par cette nouvelle réglementation dont Paris, Lyon, Annecy, Sète et Martigues. Cependant, le temps est limité à 120 jours par an et ne concerne pas les résidences secondaires.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 48 194 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

Lannion-Trégor Communauté		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	27 186	30 049	33 486	36 518	40 552	45 189	47 058	48 194
	Part (%)	77,3	74,8	72,4	71,9	72,9	71,6	70,5	69,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	5 591	7 187	9 052	10 468	12 060	13 865	14 745	16 365
	Part (%)	15,9	17,9	19,6	20,6	21,7	22,0	22,1	23,5
Logements vacants	Nbre	2 403	2 942	3 736	3 775	3 045	4 025	4 990	5 116
	Part (%)	6,8	7,3	8,1	7,4	5,5	6,4	7,5	7,3
Ensemble des logements	Nbre	35 180	40 178	46 274	50 761	55 657	63 078	66 793	69 675
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2018, parmi les 69 675 logements de Lannion-Trégor Communauté, 69,2% sont des résidences principales, 23,5% des résidences secondaires ou occasionnelles et 7,3% des logements vacants.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 49%, soit 13 370 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. Lannion-Trégor Communauté compte ainsi 69 670 logements en 2018. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+3 000).

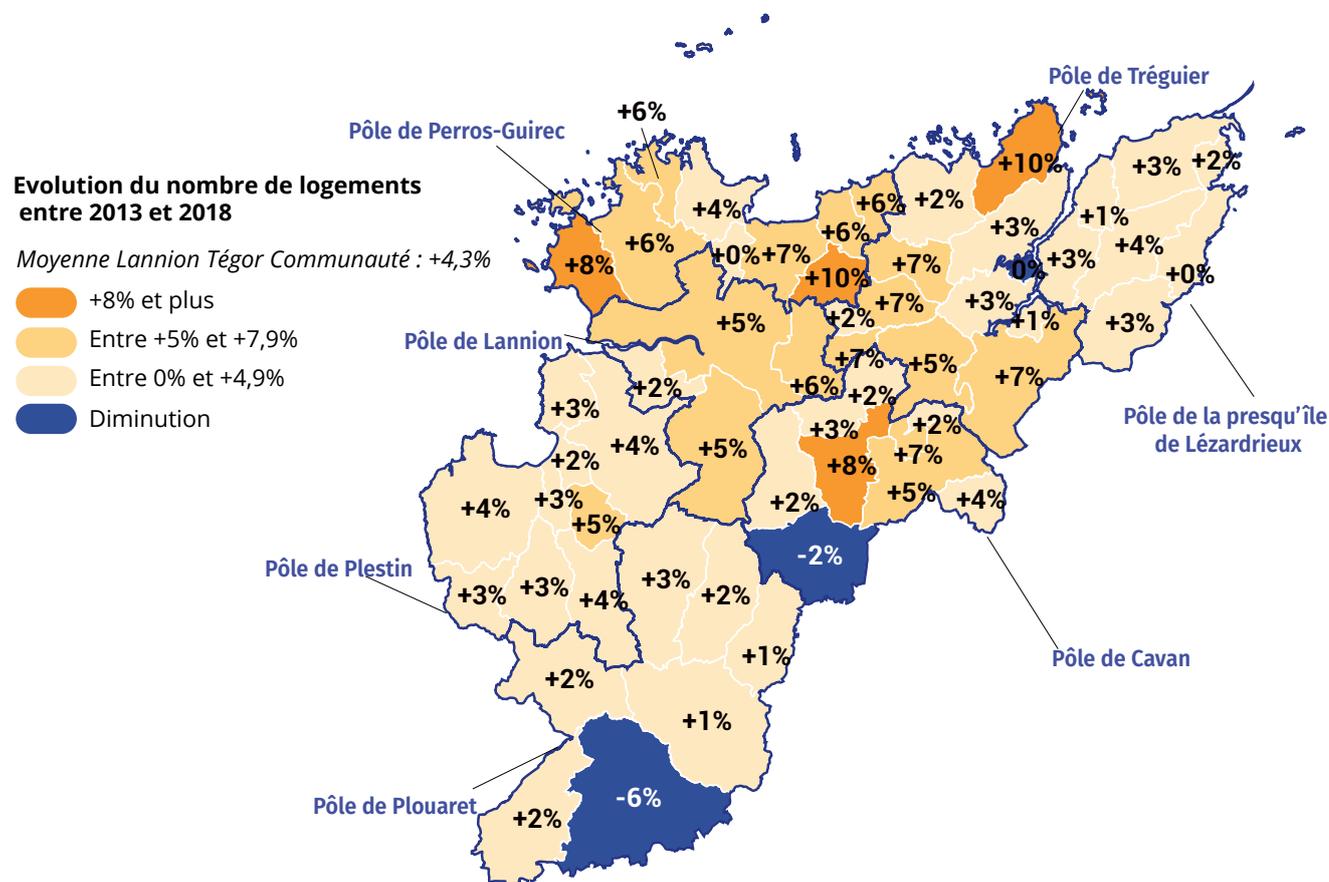
Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 32% à Lannion-Trégor Communauté soit 11 680 résidences principales de plus. De la même façon, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à augmenter, soit une hausse de 56% entre 1990 et 2018 (5 900 résidences secondaires de plus). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 36% depuis 1990, Lannion-Trégor Communauté en compte ainsi 5 120 en 2018.

Pour les acteurs du social, remettre «sur le marché» les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.



Évolution des logements entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL

Évolutions détaillées des logements sur les dix dernières années

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	Logements			Taux d'évolution (%)	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2008	2013	2018	2008-2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018
Pôle de Cavan	3 212	3 418	3 532	+10,0	2 662	2 842	2 952	82,9	83,1	83,6
Pôle de Lannion	13 450	14 517	15 224	+13,2	11 832	12 669	13 171	88,0	87,3	86,5
Pôle de Perros-Guirec	19 675	20 892	22 053	+12,1	12 016	12 526	12 781	61,1	60,0	58,0
Pôle de Plestin	6 817	7 141	7 416	+8,8	4 574	4 687	4 802	67,1	65,6	64,8
Pôle de Plouaret	4 614	4 702	4 748	+2,9	3 402	3 446	3 481	73,7	73,3	73,3
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	5 539	5 864	6 003	+8,4	3 715	3 792	3 764	67,1	64,7	62,7
Pôle de Tréguier	9 770	10 258	10 699	+9,5	6 987	7 096	7 242	71,5	69,2	67,7
Lannion-Trégor Communauté	63 078	66 793	69 675	+10,5	45 189	47 058	48 194	71,6	70,5	69,2
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	43 386	45 158	46 436	+7,0	33 938	34 536	34 992	78,2	76,5	75,4
Côtes-d'Armor	333 317	354 438	369 601	+10,9	257 705	269 398	277 290	77,3	76,0	75,0
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	35 309 850	+11,0	26 615 476	27 805 420	28 999 669	83,6	82,8	82,1

Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté
 Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté
 Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

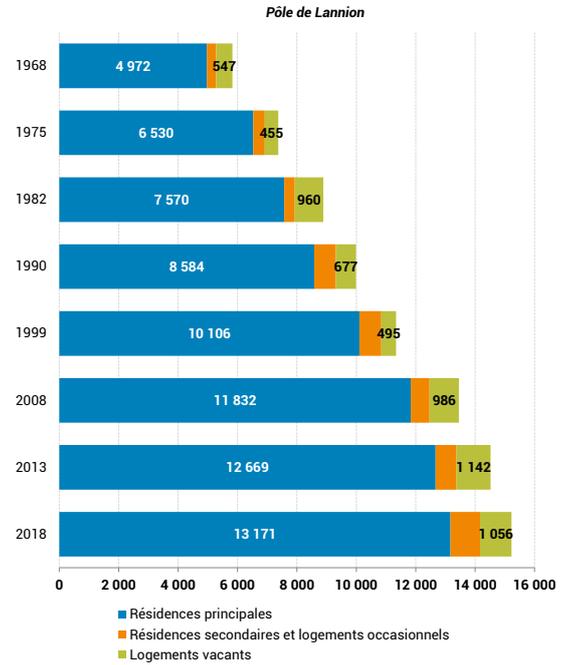
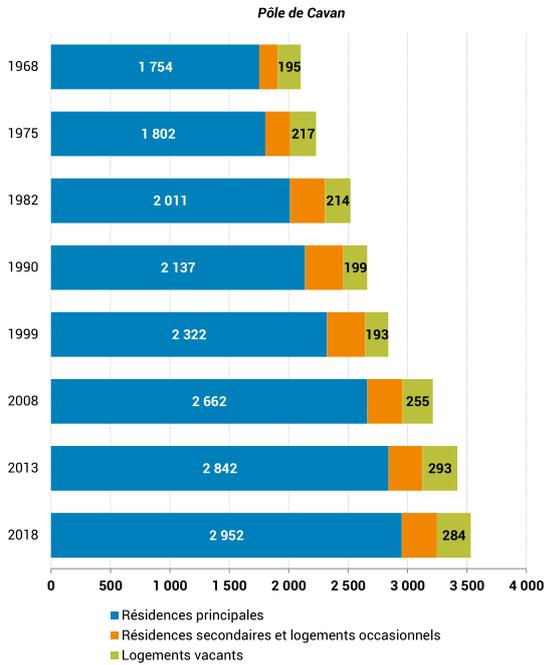
Lecture : En 2018, 69 675 logements sont recensés dans Lannion Trégor Communauté contre 63 078 en 2008, soit une évolution de +10,5%.



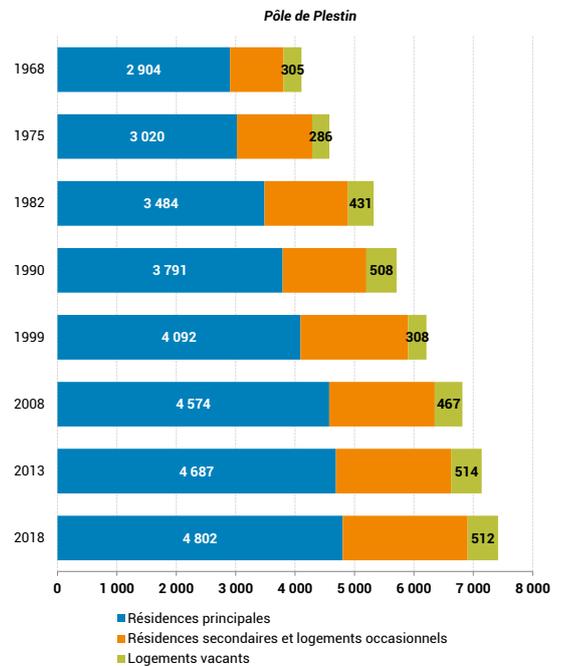
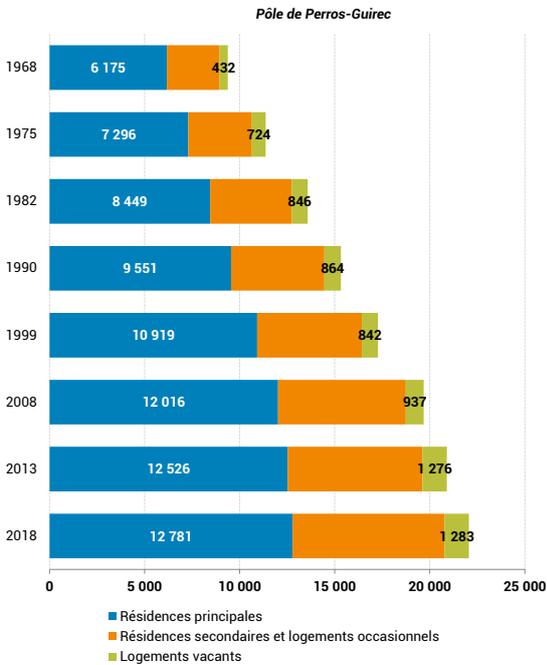
Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 2 952 logements sont des résidences principales.

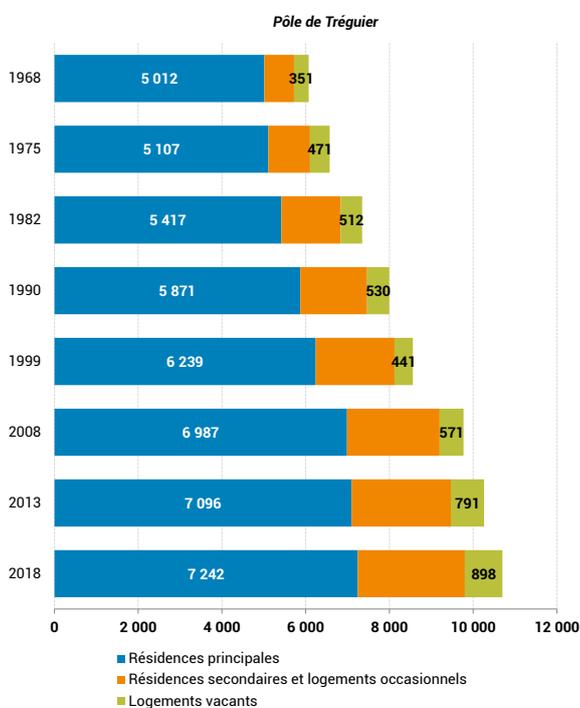
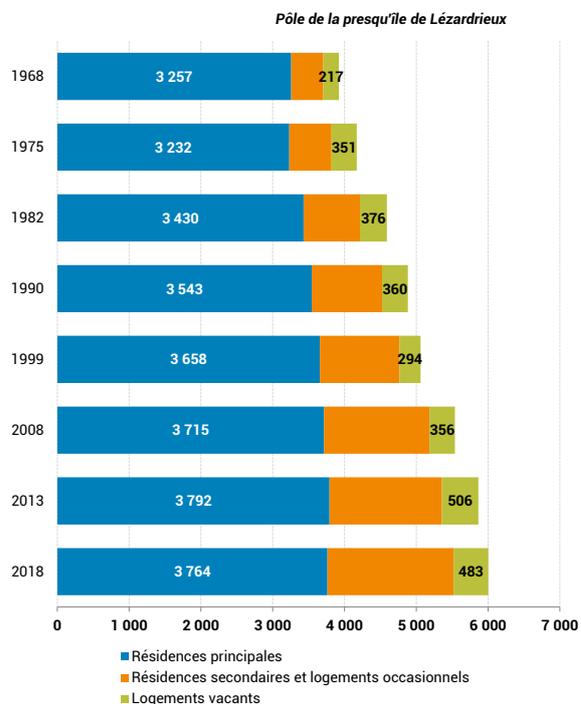
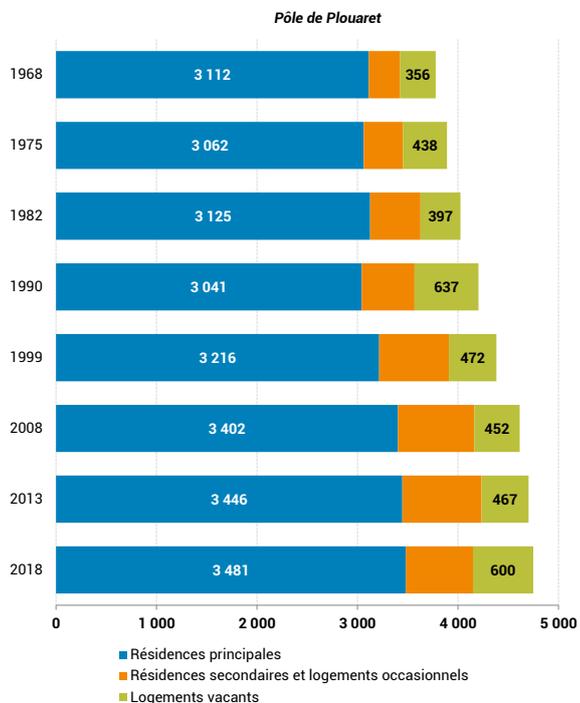


Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

Pôle de Cavan		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	1 754	1 802	2 011	2 137	2 322	2 662	2 842	2 952
	Part (%)	83,4	80,8	79,8	80,3	81,8	82,9	83,1	83,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	153	211	295	324	323	295	283	296
	Part (%)	7,3	9,5	11,7	12,2	11,4	9,2	8,3	8,4
Logements vacants	Nbre	195	217	214	199	193	255	293	284
	Part (%)	9,3	9,7	8,5	7,5	6,8	7,9	8,6	8,0
Ensemble des logements	Nbre	2 102	2 230	2 520	2 660	2 838	3 212	3 418	3 532
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Pôle de Lannion		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	4 972	6 530	7 570	8 584	10 106	11 832	12 669	13 171
	Part (%)	85,3	88,6	85,2	85,9	89,1	88,0	87,3	86,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	308	386	359	728	737	632	706	997
	Part (%)	5,3	5,2	4,0	7,3	6,5	4,7	4,9	6,6
Logements vacants	Nbre	547	455	960	677	495	986	1 142	1 056
	Part (%)	9,4	6,2	10,8	6,8	4,4	7,3	7,9	6,9
Ensemble des logements	Nbre	5 827	7 371	8 889	9 989	11 338	13 450	14 517	15 224
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Pôle de Perros-Guirec		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	6 175	7 296	8 449	9 551	10 919	12 016	12 526	12 781
	Part (%)	65,9	64,2	62,2	62,3	63,2	61,1	60,0	58,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	2 765	3 347	4 284	4 906	5 508	6 722	7 090	7 989
	Part (%)	29,5	29,4	31,5	32,0	31,9	34,2	33,9	36,2
Logements vacants	Nbre	432	724	846	864	842	937	1 276	1 283
	Part (%)	4,6	6,4	6,2	5,6	4,9	4,8	6,1	5,8
Ensemble des logements	Nbre	9 372	11 367	13 579	15 321	17 269	19 675	20 892	22 053
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Pôle de Plestin		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	2 904	3 020	3 484	3 791	4 092	4 574	4 687	4 802
	Part (%)	70,7	66,0	65,5	66,4	65,9	67,1	65,6	64,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	900	1 270	1 407	1 410	1 811	1 776	1 940	2 101
	Part (%)	21,9	27,8	26,4	24,7	29,2	26,1	27,2	28,3
Logements vacants	Nbre	305	286	431	508	308	467	514	512
	Part (%)	7,4	6,3	8,1	8,9	5,0	6,9	7,2	6,9
Ensemble des logements	Nbre	4 109	4 576	5 322	5 709	6 211	6 817	7 141	7 416
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

Pôle de Plouaret		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	3 112	3 062	3 125	3 041	3 216	3 402	3 446	3 481
	Part (%)	82,4	78,7	77,7	72,3	73,4	73,7	73,3	73,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	309	390	502	526	694	760	788	667
	Part (%)	8,2	10,0	12,5	12,5	15,8	16,5	16,8	14,0
Logements vacants	Nbre	356	438	397	637	472	452	467	600
	Part (%)	9,4	11,3	9,9	15,2	10,8	9,8	9,9	12,6
Ensemble des logements	Nbre	3 777	3 890	4 024	4 204	4 382	4 614	4 702	4 748
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Pôle de la presqu'île de Lézardrieux		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	3 257	3 232	3 430	3 543	3 658	3 715	3 792	3 764
	Part (%)	83,0	77,5	74,7	72,6	72,3	67,1	64,7	62,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	448	587	785	980	1 107	1 468	1 566	1 756
	Part (%)	11,4	14,1	17,1	20,1	21,9	26,5	26,7	29,3
Logements vacants	Nbre	217	351	376	360	294	356	506	483
	Part (%)	5,5	8,4	8,2	7,4	5,8	6,4	8,6	8,0
Ensemble des logements	Nbre	3 922	4 170	4 591	4 883	5 059	5 539	5 864	6 003
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Pôle de Tréguier		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	5 012	5 107	5 417	5 871	6 239	6 987	7 096	7 242
	Part (%)	82,6	77,7	73,7	73,4	72,9	71,5	69,2	67,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	708	996	1 420	1 594	1 880	2 212	2 371	2 558
	Part (%)	11,7	15,2	19,3	19,9	22,0	22,6	23,1	23,9
Logements vacants	Nbre	351	471	512	530	441	571	791	898
	Part (%)	5,8	7,2	7,0	6,6	5,2	5,8	7,7	8,4
Ensemble des logements	Nbre	6 071	6 574	7 349	7 995	8 560	9 770	10 258	10 699
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

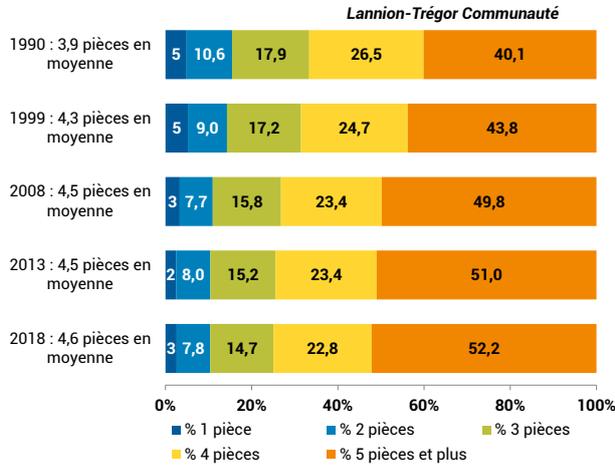
Lecture : En 2018, parmi les 10 699 logements recensés dans le Pôle de Tréguier, 67,7% sont des résidences principales, 23,9% des résidences secondaires ou occasionnelles et 8,4% des logements vacants.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

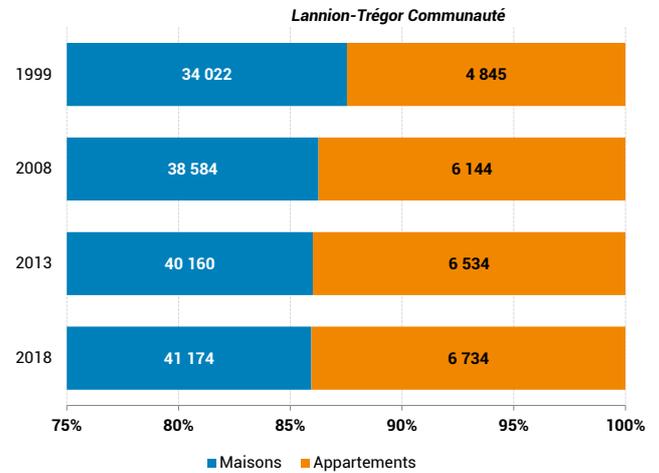


Lecture : En 2018, 52,2% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Lannion-Trégor Communauté.

Les logements de Lannion-Trégor Communauté comptent 4,6 pièces en moyenne en 2018. Depuis les années 1990, la part des petits logements diminue quand celle des grands logements augmente : 14% des logements occupés recensés en 1999 dans Lannion-Trégor Communauté étaient des petits logements (1 ou 2 pièces) contre 10% des résidences principales en 2018.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 41 174 résidences principales sont des maisons à Lannion-Trégor Communauté, soit 85,9%.

14% des résidences principales de Lannion-Trégor Communauté sont des appartements (soit 6 730) et 86% sont des maisons (soit 41 170). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre de maisons (+7 150) que d'appartements (+1 890).

En 2018, la majorité des résidences principales de Lannion-Trégor Communauté ont une surface de moins de 100 m² (58%, soit 28 070 logements).

Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² reste stable depuis 2008. Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 18% (+3 020 logements, soit 20 130 résidences principales en 2018).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Parc de logements

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Pôle de Cavan	2 952	83,6	296	8,4	284	8,0
Pôle de Lannion	13 171	86,5	997	6,6	1 056	6,9
Pôle de Perros-Guirec	12 781	58,0	7 989	36,2	1 283	5,8
Pôle de Plestin	4 802	64,8	2 101	28,3	512	6,9
Pôle de Plouaret	3 481	73,3	667	14,0	600	12,6
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	3 764	62,7	1 756	29,3	483	8,0
Pôle de Tréguier	7 242	67,7	2 558	23,9	898	8,4
Lannion-Trégor Communauté	48 194	69,2	16 365	23,5	5 116	7,3
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	34 992	75,4	6 308	13,6	5 136	11,1
Côtes-d'Armor	277 290	75,0	59 837	16,2	32 475	8,8
France métropolitaine	28 999 669	82,1	3 465 512	9,8	2 844 668	8,1

Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Lecture : En 2018, 69,2% des logements de Lannion-Trégor Communauté sont des résidences principales.

Évolutions des résidences principales de petite taille de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2008		2013		2018	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Pôle de Cavan	281	13,2	249	10,7	171	6,4	156	5,5	149	5,1
Pôle de Lannion	1 363	15,9	1 775	17,6	1 857	15,7	2 037	16,1	2 249	17,1
Pôle de Perros-Guirec	1 224	12,8	1 352	12,4	1 074	8,9	1 083	8,6	1 049	8,2
Pôle de Plestin	610	16,1	519	12,7	374	8,2	337	7,2	357	7,4
Pôle de Plouaret	570	18,7	467	14,5	328	9,6	258	7,5	253	7,3
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	653	18,4	526	14,4	328	8,8	287	7,6	272	7,2
Pôle de Tréguier	945	16,1	896	14,4	829	11,9	744	10,5	672	9,3
Lannion-Trégor Communauté	5 646	15,5	5 784	14,3	4 961	11,0	4 902	10,4	5 001	10,4
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	4 930	16,8	5 022	15,9	4 191	12,3	3 952	11,4	3 682	10,5
Côtes-d'Armor	32 427	15,6	32 682	14,2	29 219	11,3	29 144	10,8	28 361	10,2
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 406 879	18,6

Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Lecture : En 2018, 10,4% des résidences principales de Lannion-Trégor Communauté sont des petits logements (1 ou 2 pièces).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m ²		De 30 à moins de 40 m ²		De 40 à moins de 60 m ²		De 60 à moins de 80 m ²		De 80 à moins de 100 m ²		De 100 à moins de 120 m ²		120 m ² ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Pôle de Cavan	16	0,5	50	1,7	218	7,4	463	15,7	816	27,6	680	23,1	708	24,0
Pôle de Lannion	569	4,3	761	5,8	1 550	11,8	2 514	19,1	2 887	21,9	2 407	18,3	2 483	18,8
Pôle de Perros-Guirec	154	1,2	413	3,2	1 085	8,5	2 003	15,7	3 043	23,8	2 751	21,5	3 333	26,1
Pôle de Plestin	47	1,0	154	3,2	390	8,1	826	17,2	1 265	26,3	1 080	22,5	1 040	21,7
Pôle de Plouaret	37	1,1	94	2,7	295	8,5	735	21,1	945	27,1	698	20,1	676	19,4
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	40	1,1	104	2,8	371	9,9	755	20,1	1 061	28,2	748	19,9	686	18,2
Pôle de Tréguier	97	1,3	299	4,1	729	10,1	1 295	17,9	1 985	27,4	1 381	19,1	1 456	20,1
Lannion-Trégor Communauté	959	2,0	1 875	3,9	4 638	9,6	8 592	17,8	12 001	24,9	9 745	20,2	10 383	21,5
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	893	2,6	1 306	3,7	3 652	10,4	6 848	19,6	9 212	26,3	6 739	19,3	6 342	18,1
Côtes-d'Armor	5 369	1,9	9 829	3,5	27 777	10,0	51 296	18,5	71 029	25,6	55 735	20,1	56 255	20,3
France métropolitaine	1 406 226	4,8	1 676 647	5,8	4 284 128	14,8	6 272 995	21,6	6 564 684	22,6	4 278 679	14,8	4 516 311	15,6

Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Lecture : En 2018, 2% des résidences principales de Lannion-Trégor Communauté ont une superficie de moins de 30 m².

Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus
Pôle de Cavan	58,7	32,7	8,6	8,4	43,6	47,9
Pôle de Lannion	60,5	37,2	2,2	6,0	42,7	51,3
Pôle de Perros-Guirec	55,9	39,5	4,6	6,1	39,6	54,2
Pôle de Plestin	65,8	28,2	6,0	7,9	44,9	47,2
Pôle de Plouaret	60,7	36,0	3,3	9,4	49,0	41,6
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	68,2	30,4	1,4	10,9	49,2	39,8
Pôle de Tréguier	69,4	27,1	3,4	9,1	47,6	43,3
Lannion-Trégor Communauté	60,7	36,1	3,2	7,6	44,0	48,4
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	59,3	37,4	3,3	9,1	47,5	43,5
Côtes-d'Armor	55,3	40,8	4,0	7,3	45,0	47,8
France métropolitaine	49,5	44,8	5,7	6,0	44,4	49,6

Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Lecture : En 2018, 60,7% des appartements de Lannion-Trégor Communauté ont une superficie de moins de 60 m².

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La **précarité énergétique** a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment

- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

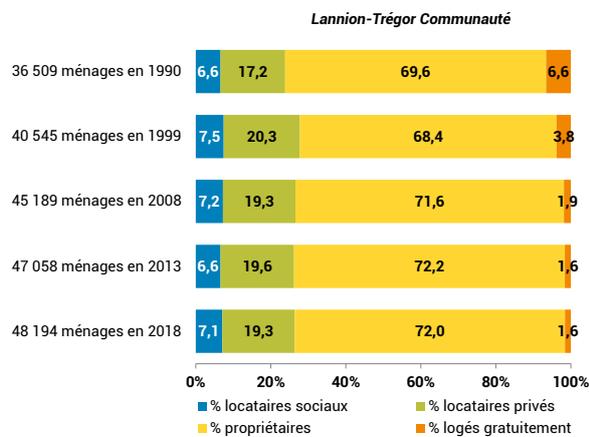




Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 34 714 ménages sont propriétaires de leur logement, soit 72,0% des résidences principales de Lannion-Trégor Communauté.

En 1990, 70% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 17% par des ménages locataires du parc privé et 7% par des ménages locataires du parc social.

En 2018, 72% des ménages sont propriétaires de leur logement, 19% sont locataires du parc privé et 7% du parc social.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux «transcendent» la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux «de fait», c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2020 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Lannion-Trégor Communauté	3 793
Pôle de Cavan	92
Pôle de Lannion	1 941
Pôle de Perros-Guirec	904
Pôle de Plestin	132
Pôle de Plouaret	106
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	139
Pôle de Tréguier	479
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	2 994
Côtes-D'Armor	23 200
France métropolitaine	5 075 759

Lecture : Lannion-Trégor Communauté compte 3 793 logements sociaux en 2020.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Lannion-Trégor Communauté possède 3 793 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Evolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30 % de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux APL (Aide personnalisée au logement). Celle-ci peut être maintenue pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.





TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Pôle de Cavan	2 300	520	78	54	2 952
Pôle de Lannion	7 862	3 383	1 785	141	13 171
Pôle de Perros-Guirec	9 659	2 158	743	220	12 781
Pôle de Plestin	3 762	819	124	98	4 802
Pôle de Plouaret	2 725	585	104	66	3 481
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	3 061	518	125	60	3 764
Pôle de Tréguier	5 343	1 311	466	123	7 242
Lannion-Trégor Communauté	34 714	9 294	3 424	762	48 194
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	24 974	6 858	2 589	571	34 992
Côtes-d'Armor	197 211	55 649	20 520	3 910	277 290
France métropolitaine	16 716 834	7 394 771	4 264 406	623 657	28 999 669

Lecture : En 2018, 34 714 ménages de Lannion-Trégor Communauté sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Pôle de Cavan	77,9	17,6	2,6	1,8	2 952
Pôle de Lannion	59,7	25,7	13,6	1,1	13 171
Pôle de Perros-Guirec	75,6	16,9	5,8	1,7	12 781
Pôle de Plestin	78,3	17,1	2,6	2,0	4 802
Pôle de Plouaret	78,3	16,8	3,0	1,9	3 481
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	81,3	13,8	3,3	1,6	3 764
Pôle de Tréguier	73,8	18,1	6,4	1,7	7 242
Lannion-Trégor Communauté	72,0	19,3	7,1	1,6	48 194
Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	71,4	19,6	7,4	1,6	34 992
Côtes-d'Armor	71,1	20,1	7,4	1,4	277 290
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 999 669

Valeurs inférieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion-Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion-Trégor Communauté

Lecture : En 2018, 72,0% des ménages de Lannion-Trégor Communauté sont propriétaires de leur logement.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



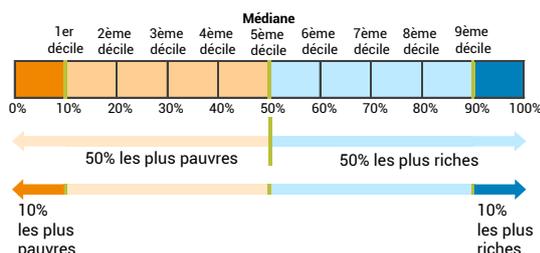
Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, *Filosofi 2018 - Traitements* © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Lannion Trégor Communauté	98 451	1 043	1 276	1 373	1 465	1 632	1 802	1 993	2 207	2 342	2 512	3 053	969	2 011
Guingamp-Paimpol Agglomération	71 263	974	1 198	1 289	1 375	1 531	1 685	1 850	2 039	2 153	2 298	2 772	863	1 798
Côtes-D'Armor	589 442	1 039	1 274	1 368	1 456	1 617	1 769	1 934	2 129	2 250	2 398	2 896	882	1 857
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 325	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 423	2 620	3 290	1 098	2 332

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, le niveau de vie médian de la population Lannion Trégor Communauté est de 1 802€.



En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 063€ par mois en 2018. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil.

Le niveau de vie médian est de 1 802€ à Lannion Trégor Communauté : 50% de la population vit avec moins de 1 802€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 802€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 9€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Lannion Trégor Communauté vit avec moins de 1 043€ par mois (et 90% avec plus de 1 043€ par mois). Ce 1^{er} décile est supérieur de 84€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population vit avec moins de 3 053€ par mois (et 10% avec plus de 3 053€ par mois) à Lannion Trégor Communauté. Ce 9^{ème} décile est inférieur de 237€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 2 011€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Lannion Trégor Communauté est supérieur de 2 011€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 321€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.





Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

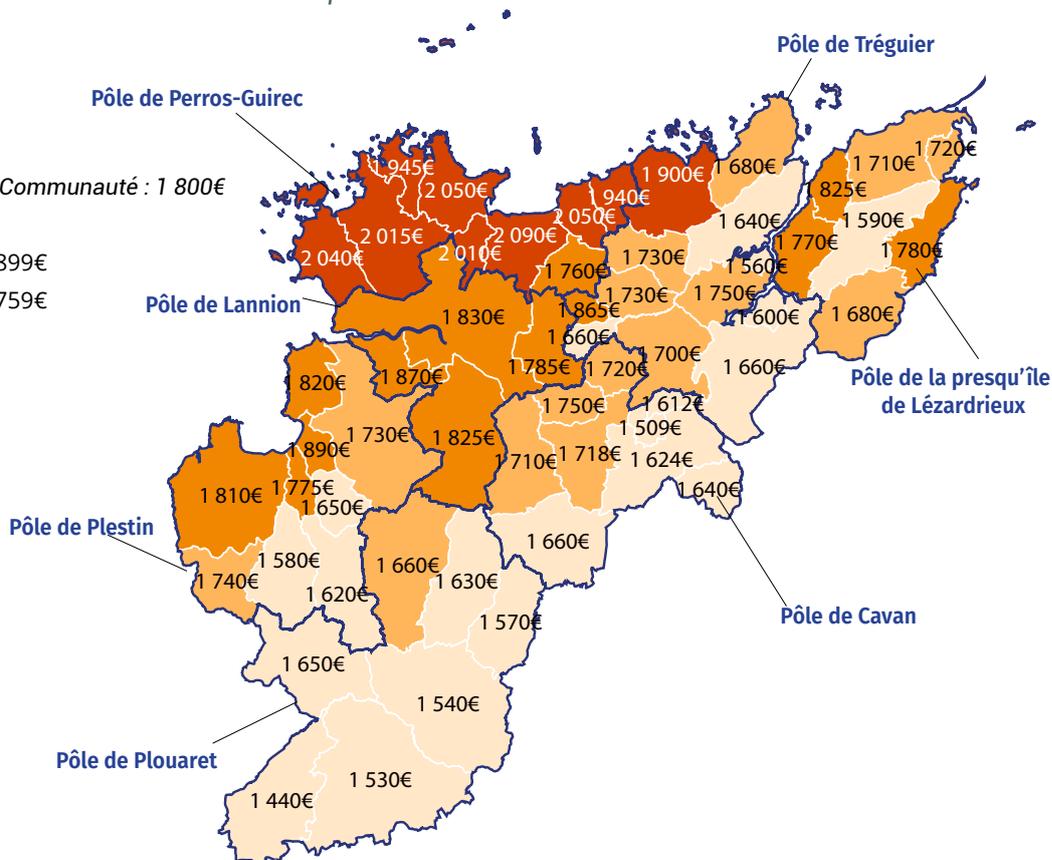
Niveau de vie médian 2018

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

Niveau de vie médian

Moyenne Lannion Trégor Communauté : 1 800€

- 1 900€ et plus
- Entre 1 760€ et 1 899€
- Entre 1 660€ et 1 759€
- Moins de 1 660€



Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	
Lannion	18 531	988	1 238	1 454	1 640	1 828	2 033	2 273	2 586	3 095	2 107
Ploubezre	3 779	1 102	1 326	1 507	1 669	1 825	1 969	2 122	2 344	2 763	1 661
Louannec	3 249	1 208	1 501	1 713	1 893	2 093	2 289	2 489	2 786	3 309	2 101
Perros-Guirec	7 552	1 115	1 400	1 610	1 819	2 048	2 269	2 542	2 934	3 594	2 479
Pleumeur-Bodou	4 099	1 166	1 427	1 627	1 823	2 015	2 235	2 469	2 811	3 329	2 163
Trébeurden	3 937	1 078	1 420	1 628	1 846	2 040	2 243	2 546	2 903	3 583	2 505
Trégastel	2 585	1 088	1 340	1 538	1 723	1 945	2 191	2 455	2 806	3 368	2 280
Plestin-les-Grèves	3 506	1 025	1 276	1 487	1 657	1 813	2 003	2 223	2 462	2 999	1 974
Ploumilliau	2 508	1 082	1 271	1 418	1 574	1 732	1 874	2 061	2 285	2 713	1 631
Plouaret	2 148	1 045	1 214	1 370	1 513	1 663	1 811	2 029	2 213	2 588	1 543
Pleubian	2 303	1 041	1 266	1 436	1 573	1 707	1 888	2 088	2 364	2 935	1 894
Penvénan	2 624	1 059	1 268	1 467	1 673	1 903	2 102	2 298	2 618	3 265	2 206
La Roche-Jaudy	2 373	980	1 188	1 371	1 510	1 656	1 839	2 022	2 226	2 687	1 707
Tréguier	1 898	934	1 129	1 265	1 419	1 558	1 744	1 928	2 239	2 705	1 771
Lannion Trégor Communauté	98 451	1 043	1 276	1 465	1 632	1 802	1 993	2 207	2 512	3 053	2 010
Guingamp-Paimpol Agglomération	71 263	974	1 198	1 375	1 531	1 685	1 850	2 039	2 298	2 772	1 798
Côtes-d'Armor	589 442	1 039	1 274	1 456	1 617	1 769	1 934	2 129	2 398	2 896	1 857
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 620	3 290	2 332

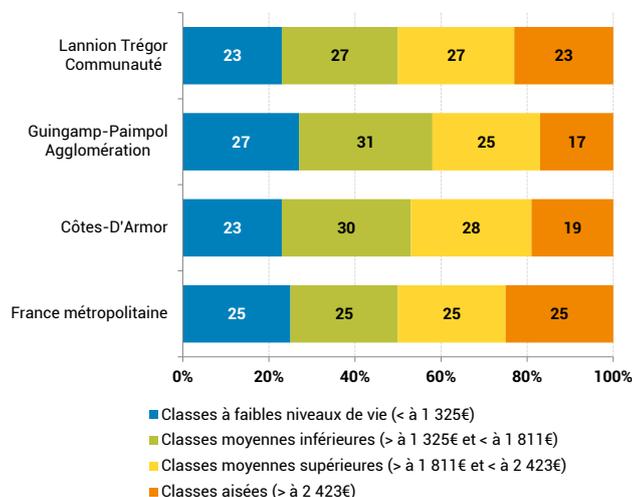
Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 325€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 325€ et 1 811€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 811€ et 2 423€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 423€

Lecture : En 2018, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 23% à Lannion Trégor Communauté.

La comparaison des niveaux de vie de Lannion Trégor Communauté à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 54% de la population, soit une catégorie de population proche de celle de la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est très légèrement inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 23% de la population de Lannion Trégor Communauté appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est également très légèrement inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 23% de la population appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.





TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Classes à faibles niveaux de vie (< à 1 325€)	Classes moyennes inférieures (> à 1 325€ et < à 1 811€)	Classes moyennes supérieures (> à 1 811€ et < à 2 423€)	Classes aisées (> à 2 423€)
Lannion	24	25	26	25
Ploubezre	20	29	33	18
Louannec	14	21	32	33
Perros-Guirec	17	23	26	34
Pleumeur-Bodou	16	23	29	32
Trébeurden	17	21	28	34
Trégastel	19	25	25	31
Plestin-les-Grèves	22	28	28	22
Ploumilliau	24	32	27	17
Plouaret	28	32	26	14
Pleubian	24	32	25	19
Penvénan	23	23	28	26
La Roche-Jaudy	27	31	26	16
Tréguier	34	30	20	16
Lannion Trégor Communauté	23	27	27	23
Guingamp-Paimpol Agglomération	27	31	25	17
Côtes-d'Armor	23	30	27	20
France métropolitaine	25	25	25	25

nd : non disponible

Valeurs inférieures à celle de Lannion Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion Trégor Communauté

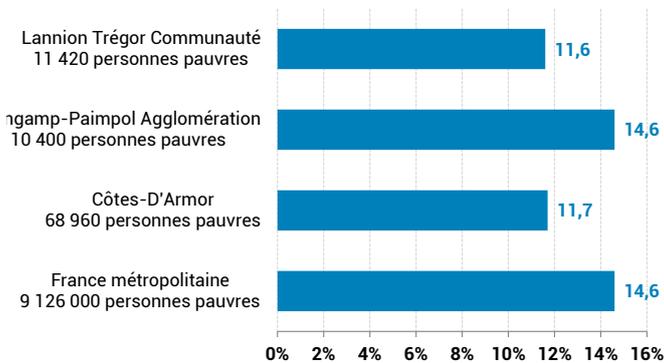
Lecture : Les classes à faibles niveaux de vie représentent 23% de la population de Lannion Trégor Communauté fin 2018.

Quelle est la pauvreté des populations ?



Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 11,6% des habitants de Lannion Trégor Communauté sont pauvres (au seuil de 60%).

12% de la population de Lannion Trégor Communauté vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 11 420 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à celui de la France métropolitaine (-3 points).

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

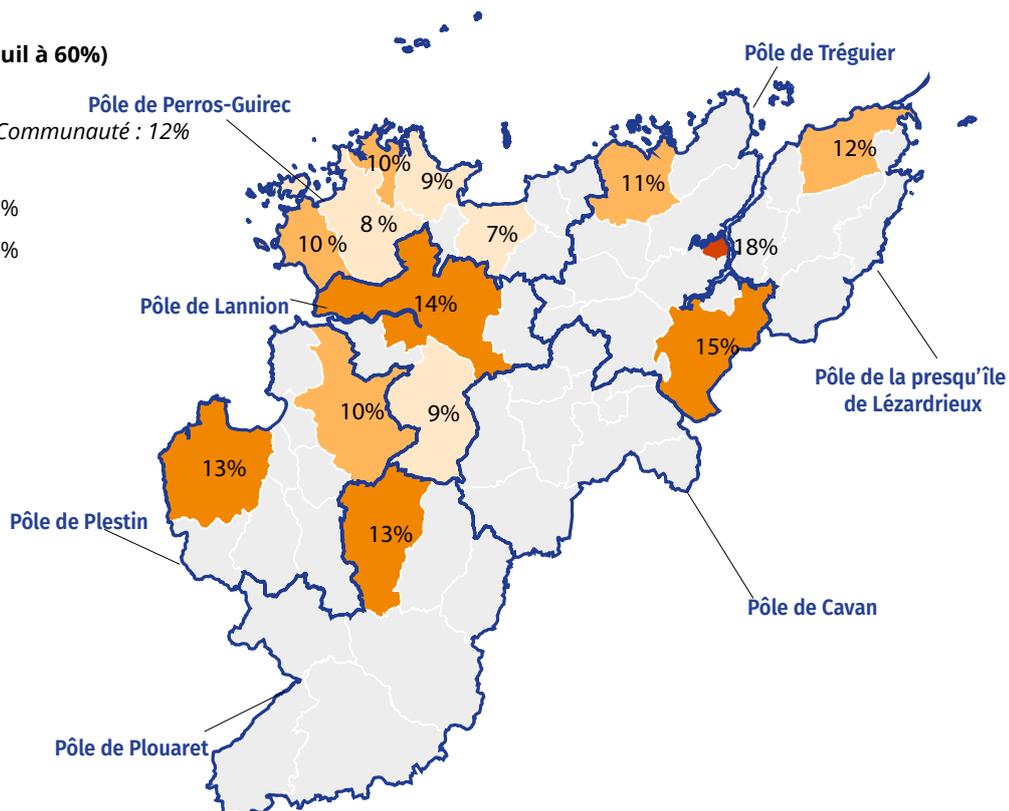
Le taux de pauvreté en 2018

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

Taux de pauvreté (seuil à 60%)

Valeur Lannion Trégor Communauté : 12%

- 15% et plus
- Entre 12 et 14,9%
- Entre 10 et 11,9%
- Moins de 10%
- Non disponible

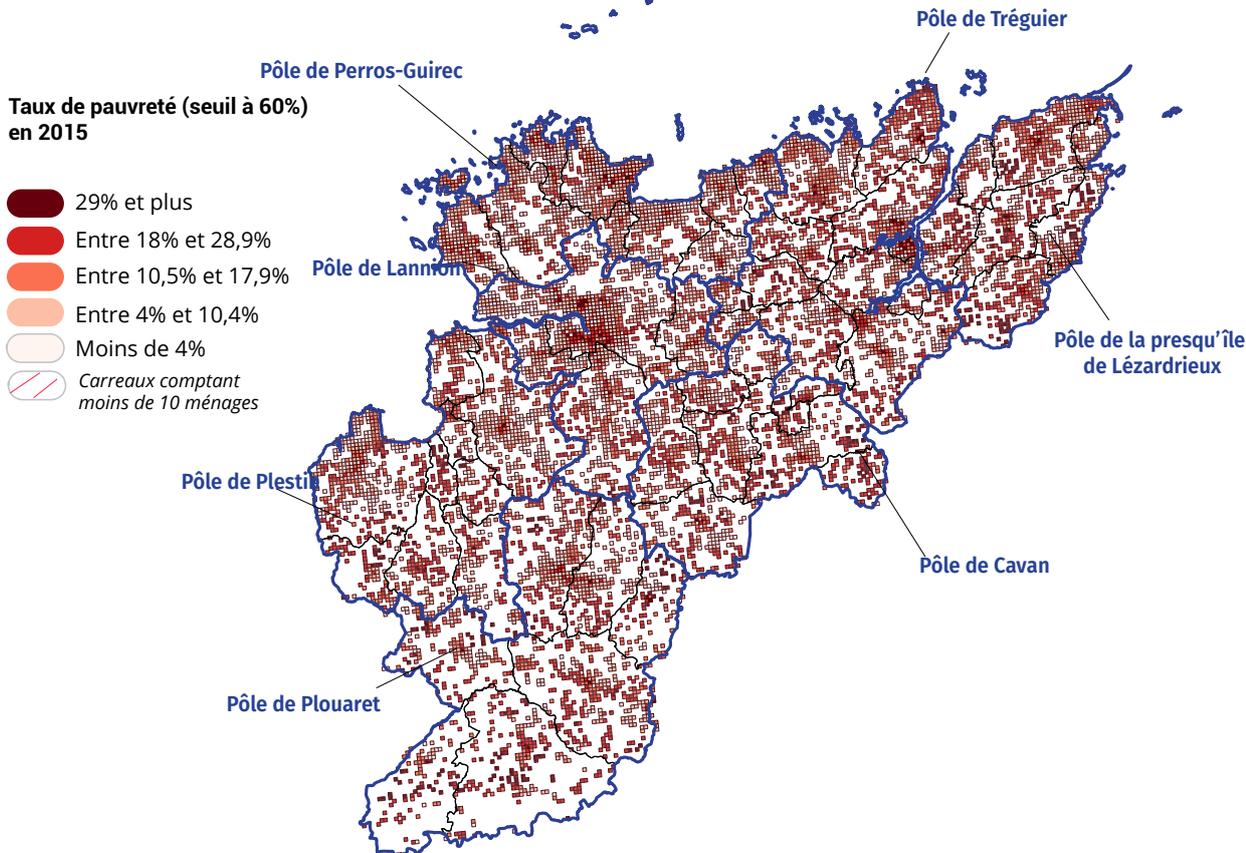




Quelle est la pauvreté des populations ?

Le taux de pauvreté en 2015

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

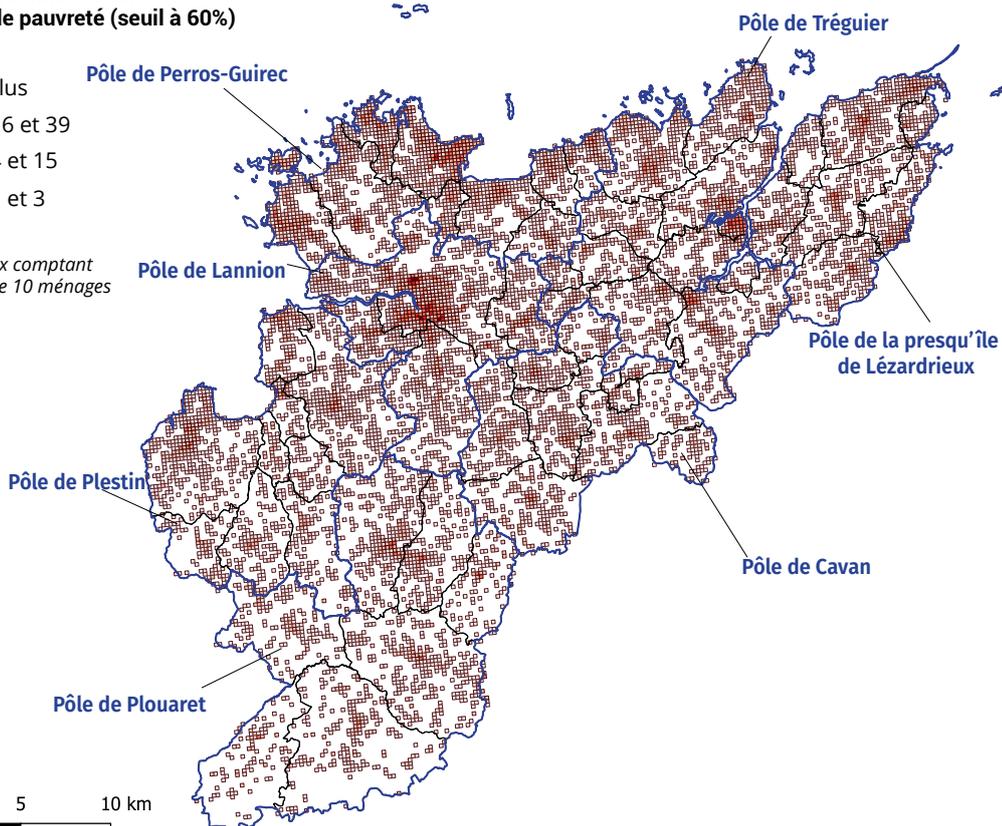


Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en 2015

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (seuil à 60%) en 2015

- 40 et plus
- Entre 16 et 39
- Entre 4 et 15
- Entre 1 et 3
- Aucun
- Carreaux comptant moins de 10 ménages





Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation du nombre de personnes pauvres
Pôle de Cavan	nd	nd
Pôle de Lannion	nd	nd
Lannion	14	2 590
Ploubezre	9	340
Pôle de Perros-Guirec	nd	nd
Louannec	7	230
Perros-Guirec	9	680
Pleumeur-Bodou	8	330
Trébeurden	10	390
Trégastel	10	260
Pôle de Plestin	nd	nd
Plestin-les-Grèves	13	460
Ploumilliau	10	250
Pôle de Plouaret	nd	nd
Plouaret	13	280
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	nd	nd
Pleubian	12	280
Pôle de Tréguier	nd	nd
Penvénan	11	290
La Roche-Jaudy	15	360
Tréguier	18	340
Lannion Trégor Communauté	12	11 420
Guingamp-Paimpol Agglomération	15	10 400
Côtes-d'Armor	12	68 960
France métropolitaine	15	9 126 000

nd : taux de pauvreté non disponible

Valeurs inférieures à celle de Lannion Trégor Communauté

Valeurs proches de celle de Lannion Trégor Communauté

Valeurs supérieures à celle de Lannion Trégor Communauté

Lecture : La part de la population de Lannion Trégor Communauté vivant sous le seuil de pauvreté fin 2018 est de 12%.





Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?

Évolution des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

Evolution 2012-2018	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
Lannion Trégor Communauté	+92	+156	+160	+9,7	+9,5	+5,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	+83	+146	+80	+9,4	+9,5	+3,0
Côtes-D'Armor	+89	+157	+111	+9,4	+9,8	+4,0
France métropolitaine	+83	+162	+187	+9,5	+9,8	+6,0

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian a augmenté de 156€ à Lannion Trégor Communauté, soit une hausse de 9,5%.

Entre 2012 et 2018, le niveau de vie des ménages est en hausse, chez les habitants de Lannion Trégor Communauté les plus riches comme les plus pauvres. Il en est de même dans les territoires de comparaison.

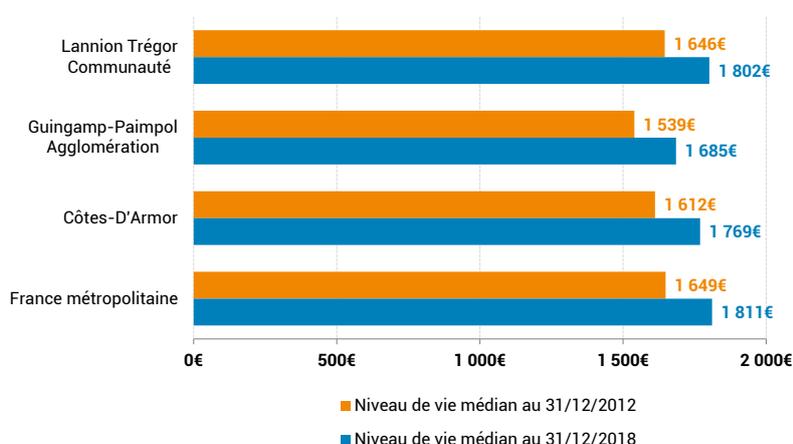
L'importance de cette hausse est cependant proportionnelle au niveau de vie des habitants en valeur (en euros): autrement dit, les habitants les plus riches ont vu leur niveau de vie augmenter plus rapidement que celui des plus modestes.

Notons par ailleurs, que les progressions relatives du niveau de vie du médian et du 1^{er} décile sont comparables à celles observées dans les autres territoires de comparaison : entre 2012 et 2018, Lannion Trégor Communauté enregistre une hausse de plus de 9% du niveau de vie du 1^{er} décile du du revenu médian, soit respectivement +92€ et + 156€.

Parallèlement le niveau de vie du 9^{ème} décile c'est-à-dire des 10% des habitants les plus riches a progressé de 5,5%, soit un peu plus rapidement que Guingamp Paimpol Agglomération et l'ensemble des Côtes d'Armor mais 1 point moins vite qu'en moyenne nationale.

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian est passé de 1 646 à 1 802€ à Lannion Trégor Communauté.

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.



Évolution du niveau de vie médian entre 2012 et 2018

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

	Niveau de vie médian		Evolution 2012-2018	
	2012	2018	brute (en euros)	relative (en %)
Pôle de Cavan	1 550	1 682	+132	+8,5
Pôle de Lannion	1 676	1 828	+151	+9,0
Pôle de Perros-Guirec	1 853	2 020	+167	+9,0
Pôle de Plestin	1 632	1 767	+135	+8,3
Pôle de Plouaret	1 475	1 599	+124	+8,4
Pôle de la presqu'île de Lézardrieux	1 552	1 714	+162	+10,4
Pôle de Tréguier	1 543	1 710	+166	+10,8
Lannion Trégor Communauté	1 646	1 802	+156	+9,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	1 539	1 685	+146	+9,5
Côtes-d'Armor	1 612	1 769	+157	+9,8
France métropolitaine	1 649	1 811	+162	+9,8

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population fiscale de Lannion Trégor Communauté est passé de 1 646€ à 1 802€, soit +156€ (+9%).





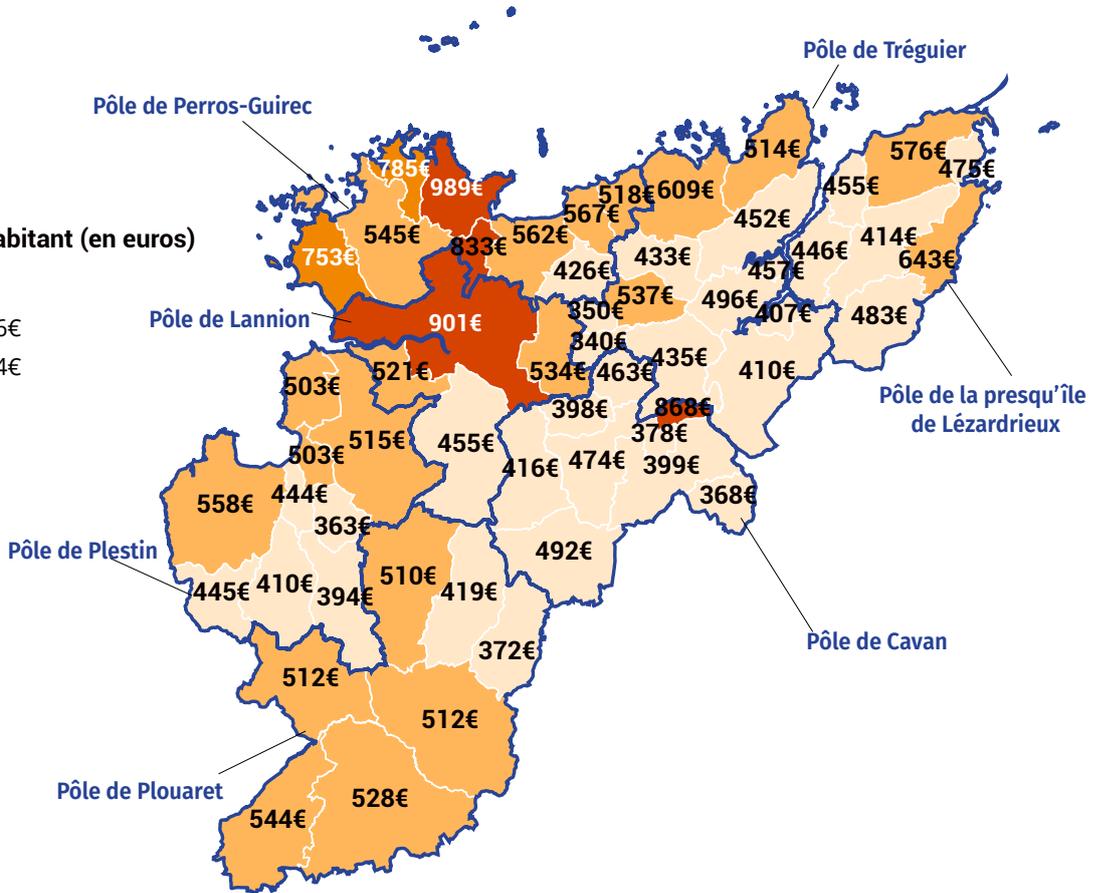
Quelles sont les ressources financières du territoire ?

Potentiel fiscal par habitant

Source : DGCL, 2021 - Traitements © Compas

Potentiel fiscal par habitant (en euros)

- 827€ et plus
- Entre 665 et 826€
- Entre 500 et 664€
- Moins de 500€



Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes.

Pour les communes de Lannion Trégor Communauté, le niveau de potentiel fiscal est compris entre 340€ (Lanmérin) et 989€ (Perros-Guirec).

La situation intercommunale met ainsi en évidence les écarts entre territoires.

Les communes qui ont les situations les moins favorables sont principalement à l'Est de l'intercommunalité.

DÉFINITION

Le potentiel fiscal est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.

Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.